

Vital

Rapport du
Secrétaire général
sur l'activité de
l'Organisation

2026



Nations
Unies

Vital

Rapport du
Secrétaire général
sur l'activité de
l'Organisation

2026



**Nations
Unies**

Couverture :
**Un agent du Service aérien d’aide
humanitaire des Nations Unies attend
l’arrivée d’humanitaires à Port-au-Prince**
(Port-au-Prince ; octobre 2025)
© PAM/Irshad Khan

Copyright :
**Rapport du Secrétaire général sur l’activité de l’Organisation
(A/81/1, quatre-vingt-unième session)**
Publié par l’Organisation des Nations Unies
New York, NY 10017
États-Unis d’Amérique

Copyright © 2026 Nations Unies
Tous droits réservés

La présente publication dans son intégralité ne peut être reproduite ni transmise sous
quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris
la photocopie, l’enregistrement ou tout autre système informatisé de mise en mémoire ou
de recherche des données connu ou encore à inventer, sans la permission écrite de l’éditeur.

**Toute demande de renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés,
doit être adressée à l’adresse suivante :**
Publications des Nations Unies
405 East 42nd Street, S-09FW001
New York, NY 10017
États-Unis d’Amérique

Courriel : permissions@un.org ; **site Web :** http://shop.un.org

Les demandes de reproduction d’extraits ou de photocopie doivent être adressées
au Copyright Clearance Center (copyright.com).

PDF ISBN : 978-92-1-157753-2
Online ISSN : 2617-2844

Conception et réalisation :
Division de la gestion des conférences, Office des Nations Unies à Genève
Département de la communication globale, Organisation des Nations Unies, New York
Département de l’Assemblée générale et de la gestion des conférences,
Organisation des Nations Unies, New York

Crédits :
Toutes les photographies utilisées dans la présente publication proviennent du Secrétariat
de l’ONU ou d’autres entités des Nations Unies. Sauf indication contraire, toutes les données
émanent de l’Organisation des Nations Unies.

Note : L’Article 98 de la Charte des Nations Unies prévoit que le Secrétaire général doit
présenter à l’Assemblée générale un rapport annuel sur l’activité de l’Organisation.
Les grandes priorités couvertes par le rapport correspondent aux huit priorités fixées
par l’Assemblée générale, auxquelles vient s’ajouter un ultime chapitre sur le bon
fonctionnement de l’Organisation.

Table des matières

5

Introduction

11

Action en faveur d’une croissance
économique soutenue et du
développement durable

19

Maintien de la paix et de la sécurité
internationales

29

Développement en Afrique

33

Promotion et protection
des droits humains

37

Efficacité de la coordination des
opérations d’assistance humanitaire

45

Promotion de la justice
et du droit international

49

Promotion du désarmement
et de la non-prolifération

53

Lutte antidrogue, prévention
de la criminalité et lutte contre
le terrorisme

59

Bon fonctionnement
de l’Organisation



Au bout d'une allée de cerisiers en fleurs, dans le jardin du Siège de l'ONU à New York, se dresse le bâtiment du Secrétariat.
(New York ; avril 2025)
© Photo ONU/Loey Felipe



« L'ONU sera toujours une source d'espoir et d'aide, et elle continuera de travailler avec tous les pays du monde pour développer la confiance, accélérer le développement durable et agir en faveur de la paix, de la prospérité et du progrès que chacun, chacune est en droit d'attendre. »

António Guterres
Secrétaire général

Introduction

Dans un monde marqué par l'instabilité, les divisions et l'incertitude, l'Organisation des Nations Unies est plus indispensable que jamais.

On trouvera dans le présent rapport un compte rendu clair et factuel des activités de l'Organisation et de l'action concrète, souvent salvatrice, des femmes et des hommes qui servent sous le drapeau de l'ONU.

D'un continent à l'autre, d'une crise à l'autre, les équipes des Nations Unies ont continué d'œuvrer pour la paix, d'agir en faveur du développement durable et de travailler à la protection et à la promotion des droits humains. Elles ont acheminé de l'aide humanitaire dans les circonstances les plus difficiles. Elles ont fait dialoguer les pays pour trouver des solutions à des problématiques communes, de la crise climatique au développement effréné des technologies numériques. En s'appuyant sur la Charte des Nations Unies et la Cour internationale de Justice, elles se sont employées à faire respecter le droit international pour régler les différends de manière pacifique et veiller à ce que chacun honore ses obligations juridiques internationales.

Au cours de l'année écoulée, face aux crises qui se sont multipliées, 98 millions de personnes ont bénéficié de mesures d'aide et de protection humanitaires, en Afghanistan, en République arabe syrienne, au Soudan, en Ukraine et dans la bande de Gaza, entre autres, contribuant ainsi à préserver les droits, à fournir de la nourriture, de l'eau et des abris et à assurer des services de santé et d'éducation et d'autres formes de soutien essentiel.

L'action en faveur de la paix s'est poursuivie dans le cadre de 40 missions politiques spéciales et 11 opérations de maintien de la paix, souvent dans des contextes fragiles où sévissaient des conflits ou sur fond de menace terroriste.

Nous avons aidé les États à gravir les échelons du développement et à mettre en place des institutions inclusives, mais aussi à construire des dispensaires, des écoles, des infrastructures et des systèmes d'eau et d'assainissement, et nous avons veillé à ce que ces investissements résistent à d'éventuelles catastrophes.

Pour encourager le financement du développement, les États Membres ont adopté l'Engagement de Séville, par lequel ils se sont engagés collectivement à stimuler l'investissement, à continuer d'alléger la dette et à réformer l'architecture financière mondiale en donnant plus de voix et de poids aux pays en développement, à la mesure des réalités de l'économie d'aujourd'hui.

Dans le domaine climatique, nous avons travaillé sans relâche, en paroles et en actes, notamment en exhortant les pays à continuer de réduire les émissions de gaz à effet de serre, à mettre fin à leur dépendance aux combustibles fossiles et à accélérer une transition juste vers les énergies renouvelables.

Parallèlement, d'importantes mesures ont été prises pour mieux appréhender les possibilités qu'offrent les technologies numériques et les risques qui y sont associés, notamment l'intelligence artificielle (IA), par l'établissement du Groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle et la mise en place du Dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle, qui ont tous deux pour objectif d'accompagner les États Membres dans cette démarche.



Un travailleur humanitaire au contact d'habitants du territoire de Masisi, dans la province du Nord-Kivu (République démocratique du Congo), après des déplacements causés par une recrudescence des combats. (Nord-Kivu ; mai 2026) © OCHA/Francis Mweze

Le présent rapport fait également le point sur les efforts déployés pour mettre en œuvre le Pacte pour l'avenir et traduire en actions les engagements qui y figurent, notamment en travaillant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, en renforçant la prévention et la consolidation de la paix, en œuvrant en faveur du désarmement, en procédant à des examens des opérations de paix, en agissant en faveur des jeunes et des générations futures, en mesurant les progrès accomplis à l'aune d'autres indicateurs que le produit intérieur brut et en réformant les institutions pour les adapter aux réalités du XXI^e siècle.

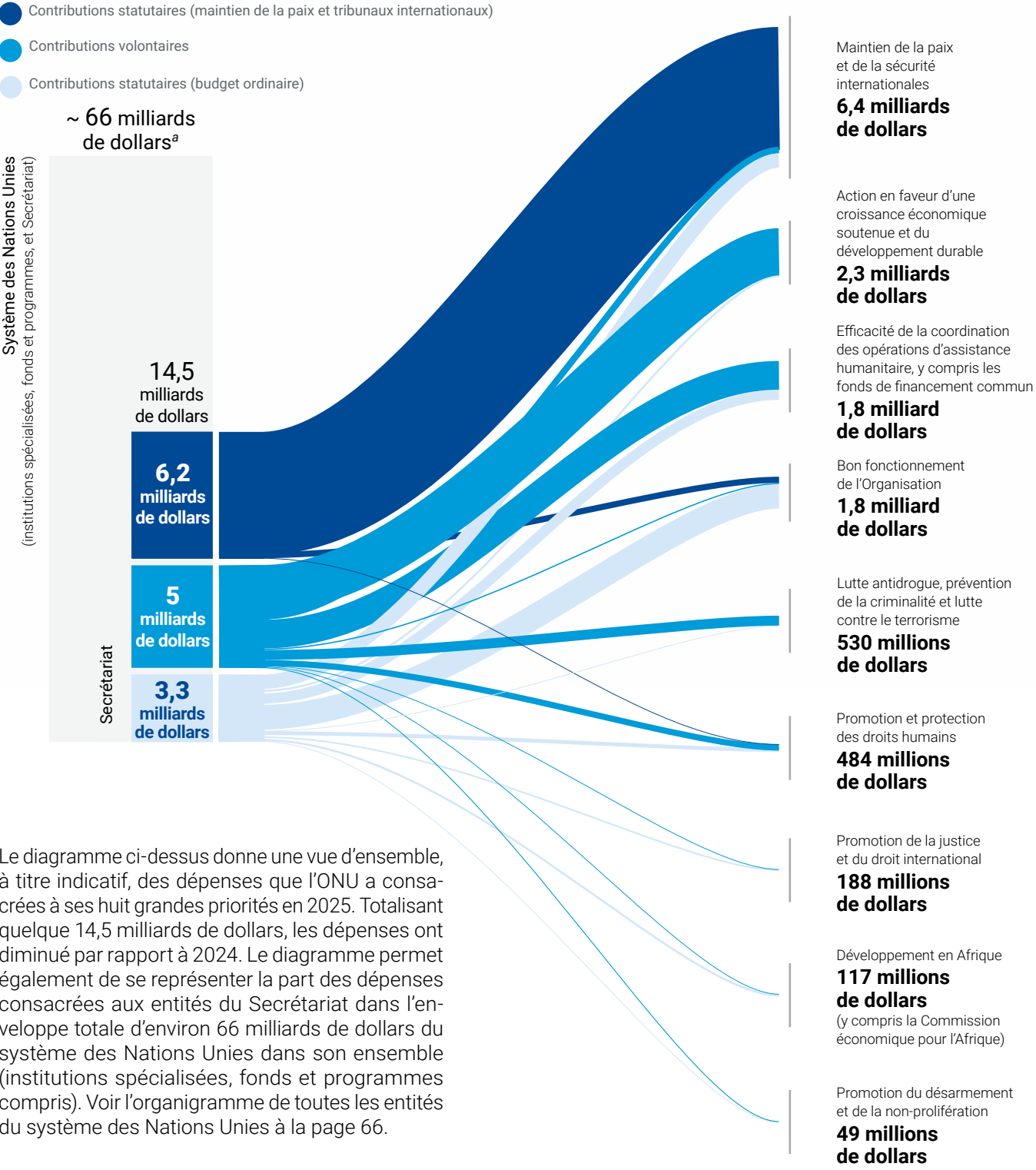
Tout au long de l'année, des activités ont continué d'être menées pour renforcer l'Organisation elle-même. L'Initiative ONU80, qui s'inscrit dans le sillage des réformes entreprises ces 10 dernières années, cherche à rendre l'Organisation plus agile, plus intégrée et plus efficace, mais toujours au service des « peuples des Nations Unies ».

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le dévouement du personnel des Nations Unies partout dans le monde. Le présent rapport met en lumière le travail qui a continué d'être mené dans tout le système en faveur de la parité des genres, de la représentation géographique, de la lutte contre le racisme, de la santé mentale et de lieux de travail sûrs et respectueux.

Je suis extrêmement fier de tout ce que nous avons réalisé au cours des 10 dernières années et de tout ce que nous représentons dans notre monde tourmenté.

L'ONU sera toujours une source d'espoir et d'aide, et elle continuera de travailler avec tous les pays du monde pour développer la confiance, accélérer le développement durable et agir en faveur de la paix, de la prospérité et du progrès que chacun, chacune, est en droit d'attendre.

Dépenses dans les domaines prioritaires en 2025



Le diagramme ci-dessus donne une vue d'ensemble, à titre indicatif, des dépenses que l'ONU a consacrées à ses huit grandes priorités en 2025. Totalisant quelque 14,5 milliards de dollars, les dépenses ont diminué par rapport à 2024. Le diagramme permet également de se représenter la part des dépenses consacrées aux entités du Secrétariat dans l'enveloppe totale d'environ 66 milliards de dollars du système des Nations Unies dans son ensemble (institutions spécialisées, fonds et programmes compris). Voir l'organigramme de toutes les entités du système des Nations Unies à la page 66.

^a Chiffres de 2024

Le diagramme n'est présenté qu'à titre illustratif. Les exercices ne courent pas sur la même période pour le budget ordinaire (2025) et pour les opérations de maintien de la paix (2024/25). La répartition des ressources par domaine prioritaire correspond au budget-programme de l'Organisation. Les données pour le système des Nations Unies sont fondées sur des rapports indicatifs présentés au secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Pour des informations détaillées, se reporter aux états financiers audités.



Une année d'action

Le Pacte pour l'avenir

Adopté en 2024 au Sommet de l'avenir, le Pacte pour l'avenir, de même que le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures, constitue un engagement collectif à renouveler le multilatéralisme, à relever les nouveaux défis et à honorer les engagements déjà pris, notamment les objectifs de développement durable.

La mise en œuvre du Pacte est bien engagée, en particulier en ce qui concerne la gouvernance numérique, la collaboration entre l'ONU et les institutions financières internationales, l'élaboration d'indicateurs de développement durable venant compléter celui du produit intérieur brut, l'analyse de l'incidence de l'augmentation des dépenses militaires sur les objectifs de développement durable et la réflexion sur l'avenir des opérations de paix des Nations Unies. Au niveau des pays, le système des Nations Unies collabore avec les Gouvernements pour faire en sorte que le Pacte soit incorporé dans les stratégies nationales de développement et les travaux visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.



Initiative ONU80

Lancée dans le cadre de l'initiative du Secrétaire général visant à réformer et à renforcer l'Organisation à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, l'Initiative ONU80 a pour objectif de simplifier les structures, de perfectionner l'exécution des mandats et d'améliorer l'efficacité afin de donner au système des Nations Unies les moyens de mieux s'acquitter de son mandat. Face à une baisse de l'ensemble des ressources du système des Nations Unies qui devrait atteindre 25 % entre 2024 et 2026, elle donne un cadre d'intervention visant à valoriser l'action des Nations Unies, à réduire les doubles emplois et à remédier à la fragmentation.

L'Initiative a déjà commencé à porter ses fruits. Au Secrétariat, les projets de budget ont été réajustés dans l'optique d'une Organisation plus agile, plus résiliente et plus économique. L'Assemblée générale a adopté une résolution capitale visant à améliorer les modalités de création, d'exécution et de révision des mandats. Au niveau du système des Nations Unies, des mesures sont prises pour regrouper les structures et développer les services administratifs communs de manière à pouvoir agir de façon plus cohérente et à moindre coût. Tous ces changements commencent à avoir des retombées concrètes.



La Présidente de l'Assemblée générale, Annalena Baerbock, s'adresse à l'Assemblée lors de la célébration du quatre-vingtième anniversaire de l'ONU.

(New York ; septembre 2025) © Photo ONU/Mark Garten

Renforcement de la gouvernance numérique

Deux ans après son adoption, le Pacte numérique mondial, cadre mondial complet pour la coopération numérique et la gouvernance de l'IA, est plus que jamais d'actualité. L'ONU a aidé les États Membres à mettre en place le tout premier Groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle afin de réaliser une évaluation globale et inclusive, faisant autorité et fondée sur des données scientifiques, de l'état actuel de l'IA et de ses répercussions. Elle a également apporté son soutien au premier Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, coprésidé par El Salvador et l'Estonie, qui a réuni les États Membres, la société civile et le secteur privé afin d'examiner sous l'angle des politiques et de la gouvernance les questions que pose cette technologie qui ne cesse de gagner en puissance. Afin de contribuer à réduire la fracture mondiale en matière d'IA, l'ONU a également mis en avant certaines grandes idées tirées du rapport du Secrétaire général sur les formules novatrices de financement volontaire aux fins du renforcement des capacités d'intelligence artificielle (A/79/966) dans les pays en développement.

Outre la coopération numérique, le Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général a produit des notes d'information thématiques sur certaines avancées scientifiques récentes telles que la biologie de synthèse et l'informatique quantique, ainsi que sur la tromperie liée à l'IA et les moyens de vérification.

L'Organisation a poursuivi le programme de transformation qu'elle mène dans le cadre de l'initiative ONU 2.0 en modernisant ses compétences dans les domaines des données, de la transformation numérique, de l'innovation, de la prospective stratégique et des sciences comportementales.



Promouvoir la participation réelle des jeunes

L'investissement des jeunes dans la recherche de solutions aux problèmes les plus pressants du monde est de plus en plus marqué. À l'appui de ces efforts, le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse a renforcé la capacité de l'Organisation à travailler avec et pour les jeunes en les aidant à se mobiliser auprès des États Membres, des entités des Nations Unies et de la société civile et en mettant en relation diverses organisations dirigées par des jeunes.

Le Bureau a également favorisé la participation des jeunes à la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir et à la réalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Il a élaboré les Principes fondamentaux pour une participation réelle des jeunes et mobilisé plus de 75 000 jeunes du monde entier pour définir les priorités qui guideront la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse.





Des élèves en classe dans une salle récemment rénovée par ONU-Habitat dans la province du Hérat (Afghanistan).
(Hérat ; octobre 2025)
© ONU-Habitat/Shirin Nikzad

Nos programmes

- Appui aux organes directeurs mondiaux
- Coopération internationale pour le développement
- Coopération régionale pour le développement
- Égalité des genres et autonomisation des femmes

Notre équipe

- Département des affaires économiques et sociales
- Bureau de la coordination des activités de développement
- CNUCED
- Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
- Commissions régionales pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie occidentale
- ONU-Femmes
- ONU-Habitat
- Programme des Nations Unies pour l'environnement
- Bureau des affaires spatiales

Chapitre 1

Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

À moins de cinq ans de l'échéance de 2030, les progrès au regard des objectifs de développement durable demeurent inégaux et insuffisants. Une accumulation de grands problèmes mondiaux, notamment les changements climatiques, les conflits et les pressions économiques, continue de freiner leur mise en œuvre. Si 36 % des cibles sont en passe d'être atteintes ou enregistrent au moins des progrès modérés, ce n'est pas le cas pour 64 % des cibles, ce qui met en exergue la nécessité d'une action urgente, renforcée et coordonnée.

Nous avons aidé les États Membres à agir en faveur du développement durable en faisant en sorte qu'ils s'engagent au niveau politique, en fournissant des orientations générales et en mobilisant des partenariats. Nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont contribué à valoriser notre action sur le terrain, en adaptant le travail des équipes de pays des Nations Unies aux besoins des pays et en formant des coalitions visant à mobiliser des capitaux privés et publics.

Mise en œuvre du Programme 2030

Au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025, nous avons réuni plus de 100 hauts responsables gouvernementaux et 800 représentants de la société civile afin d'évaluer les progrès accomplis en matière de développement durable.

Nous avons facilité l'adoption du Consensus de Genève pour un ordre économique juste et durable, réaffirmant ainsi l'importance d'un système commercial fondé sur des règles.

Nous avons aidé plus de 1 500 acteurs locaux à participer aux décisions mondiales, ce qui a permis de débloquent de nouveaux fonds pour les mécanismes de financement locaux dans huit pays. À Cabo Verde, par exemple, cela s'est traduit par une augmentation des financements en faveur d'une économie circulaire plus durable.



Initiative ONU80

Nous associons données, connaissances et compétences au service du développement durable : découvrez comment

Au-delà du PIB : mesurer ce qui compte vraiment

Nous avons mis en place le Groupe d'experts de haut niveau Au-delà du PIB, conformément au Pacte pour l'avenir. Le Groupe a présenté à l'Assemblée générale son rapport final, dans lequel il a défini des indicateurs de bien-être à l'issue d'une vaste consultation multipartite. Ces indicateurs sont censés être intégrés dans les systèmes statistiques nationaux et servir de base à l'élaboration des politiques.

Villes et communautés durables : une dynamique mondiale enclenchée

À l'approche de l'examen à mi-parcours du Nouveau Programme pour les villes, en 2026, les travaux s'accélérent : 25 entités des Nations Unies, plus de 220 partenaires et pas moins de 1 300 participants de 115 pays sont déjà mobilisés. Le nombre de rapports de pays attendus est passé de 40 à 69. Nos concertations sur les mesures à prendre et nos séries d'apprentissage ont permis de renforcer encore les capacités nationales en matière de politiques intégrées et de coopération multipartite dans le domaine du développement urbain durable.

Accroissement du financement du développement

À la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, nous avons rassemblé plus de 15 000 participants et contribué à faire adopter l'Engagement de Séville. De nouveaux engagements ont été pris à ce titre pour combler un déficit de financement des objectifs de développement durable qui atteint 4 000 milliards de dollars par an, lutter contre les vulnérabilités liées à la dette et promouvoir la réforme de l'architecture financière internationale. Nous avons également lancé une initiative de montée en puissance du financement local, conformément au Pacte pour l'avenir.

Avec une version repensée du Forum sur le commerce international, la Conférence a également marqué une étape importante en ce qu'elle a réuni des chefs d'entreprises du monde entier avec pour objectif de mobiliser des capitaux privés, de renforcer la participation du secteur privé et de développer la mutualisation des risques.

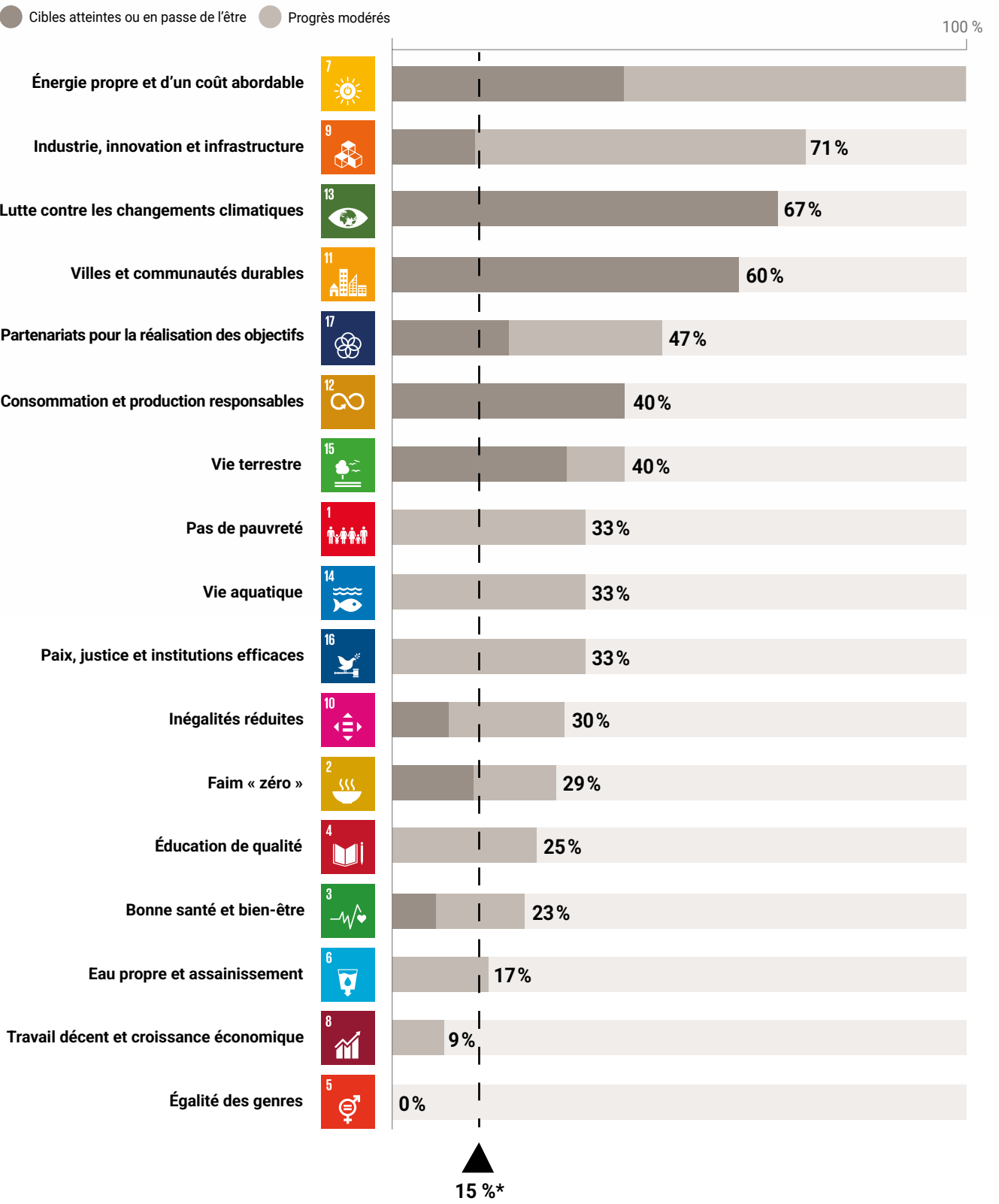
Ne laisser personne de côté

L'un des grands moments de 2025 a été la tenue du deuxième Sommet mondial pour le développement social, où plus de 14 000 parties prenantes de 175 pays se sont réunies pour adopter la Déclaration politique de Doha, par laquelle ont été réaffirmés les engagements mondiaux en faveur de sociétés inclusives et équitables. Nous avons contribué au lancement de la Plateforme de solutions de Doha pour le développement social, dans laquelle ont été présentées plus d'une centaine d'initiatives visant à accélérer les progrès et à favoriser l'apprentissage entre pairs. Notre rapport de 2025 sur la situation sociale dans le monde, le *World Social Report*, a influencé les conclusions du Sommet en ce qu'il a mis en lumière les effets délétères de l'insécurité économique, des inégalités et de la perte de confiance sur la cohésion sociale.

Afin que les populations vulnérables ne soient pas laissées pour compte, nous avons collaboré avec les États Membres sur certaines de leurs grandes orientations. Les pays ont fait des progrès au regard du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, notamment en accordant une attention renouvelée aux systèmes d'alerte précoce multidangers. Lors de la Réunion-bilan après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, 3 500 participants originaires de 148 pays ont réaffirmé la nécessité d'agir en faveur de la sécurité alimentaire mondiale et se sont prononcés en faveur du développement des partenariats avec le secteur privé en vue de trouver des solutions. Par ailleurs, les États Membres ont adopté des plans d'aide aux petits États insulaires en développement et aux pays en développement sans littoral portant sur le commerce, les infrastructures et la résilience climatique. Une nouvelle obligation à impact social d'un montant de 200 millions de dollars aidera au moins 30 de ces pays à améliorer leurs données climatiques vitales. Nous avons également formulé des recommandations pratiques destinées à aider les États Membres à résoudre la crise mondiale du logement et donné des conseils à 15 pays sur la réfection des établissements informels et des taudis.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 : aperçu des progrès accomplis

Pourcentage de cibles qui ont été atteintes ou sont en passe de l'être, ou pour lesquelles des progrès modérés ont été observés (quand les données tendancielles sont suffisantes)



* Sur les 139 cibles pour lesquelles on dispose de données tendancielles suffisantes, on ne recense de progrès en vue de leur réalisation à l'horizon 2030 que pour 15 % d'entre elles.

Nos activités d'appui
à la résilience
climatique

36

pays ont bénéficié d'une aide
à la détection des fuites de
méthane, donnant lieu à des
remises en état qui ont permis
de réduire de 1 200 tonnes
les émissions quotidiennes

2,3 millions

de personnes devraient bénéficier
de projets de conservation et de
restauration communautaires

170 millions
de dollars

mobilisés pour aider les pays
à développer leurs systèmes
d'alerte rapide

170 000

kilomètres carrés d'aires terrestres
et marines dont la gestion a été
améliorée, dans 148 pays

Action climatique

Dans le rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions que nous avons publié en 2025 (*Emissions Gap Report 2025*), il ressort que les contributions déterminées au niveau national sont insuffisantes pour atteindre l'objectif de 1,5 °C, aussi y appelons-nous à une action plus rapide et à plus grande échelle. Parallèlement, nous avons aidé les pays en développement à renforcer leurs plans climatiques en vue de bâtir des économies plus stables et plus durables, ce qui a conduit plus d'une centaine de pays à communiquer des informations sur 5 000 mesures climatiques au titre de l'Accord de Paris.

Partout dans le monde, nous avons aidé les pays à renforcer leur résilience grâce à une gestion durable des ressources et à l'innovation. Au cours du dernier cycle d'établissement des rapports, nous avons aidé 48 pays à présenter leurs rapports nationaux sur les progrès réalisés dans l'application du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017–2030), tandis que des experts de 20 pays de la région de l'Asie et du Pacifique ont suivi une formation sur la gestion forestière. Nous avons également aidé des pays en développement riches en ressources naturelles à concilier les possibilités qu'offrent les ressources minérales et la transition énergétique avec un développement inclusif. Nous avons aidé un premier groupe de pays à créer pour leurs villes des jumeaux numériques qui exploitent les données satellitaires et l'intelligence artificielle pour simuler virtuellement l'élévation du niveau de la mer et les inondations, afin que les dirigeants puissent prendre de meilleures décisions et améliorer les dispositifs d'alerte rapide.

La Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable a contribué à promouvoir la ratification de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Ayant réuni plus de 15 000 participants, elle a donné lieu à 800 engagements volontaires et à l'adoption, par les États Membres, d'une déclaration politique visant à accroître les investissements en faveur de l'océan.



Les initiatives du Secrétaire général visant à accélérer l'action et la résilience climatique



Appel à l'action concernant le méthane.
Moins de méthane pour que l'objectif de 1,5 °C reste atteignable.



Alertes précoces pour tous. Pour que tout le monde bénéficie de systèmes d'alerte rapide vitaux d'ici à 2027.



Élévation du niveau de la mer. Un SOS mondial face à l'élévation du niveau de la mer.



Minéraux critiques pour la transition énergétique. Pour des chaînes de valeur des minéraux qui soient justes et équitables.



Zéro émission nette : normes de crédibilité. Engager les responsabilités pour traduire les promesses en plans crédibles.



Appel à l'action face aux chaleurs extrêmes. Protéger les personnes vulnérables et les travailleurs des chaleurs meurtrières.



Dans le cadre d'une initiative menée au Myanmar par des jeunes et soutenue par l'ONU, des citoyens plantent des arbres. Objectifs : protéger les terres ancestrales et renforcer la résilience climatique.

(État shan ; juin 2025)
© UNICEF/Maung Nyan

Égalité des genres

Nous avons œuvré en faveur de l'égalité des genres en contribuant à placer le leadership, la sécurité et la participation des femmes au cœur de l'élaboration des politiques publiques. Notre soutien a contribué à l'adoption ou à la modification de quotas de parité dans les instances politiques en Albanie, au Kirghizistan et en Zambie, et nos programmes de renforcement des capacités ont bénéficié à plus de 3 000 femmes exerçant des responsabilités ou se présentant à des élections. Nous avons également soutenu plus de 70 initiatives de lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique, notamment au moyen de réformes législatives, de mesures de contrôle, d'activités de formation à l'intention des forces de police et de protocoles électoraux. Dans les situations de crise, un Groupe consultatif des femmes a été créé au Soudan, inspiré des expériences afghane et syrienne, afin de garantir la participation des femmes à la coordination et à la programmation humanitaires.

Nous avons contribué à renforcer les structures nécessaires pour transformer les engagements en changements durables. Nous avons favorisé la prise en compte des questions de genre dans les systèmes de soins de six régions, notamment en aidant 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes à développer leurs services et à étoffer leurs politiques. Nous avons également investi dans des systèmes de données sur le genre et dans le renforcement des capacités nationales en matière de genre dans plus de 70 pays ; ainsi, la disponibilité des données pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés à l'égalité des genres a été portée à 63 % en 2025, contre 26 % en 2016.

Notre appui
au leadership
des femmes

3 000

femmes exerçant des
responsabilités politiques ou
candidates à des élections ont
bénéficié d'un soutien dans
le cadre de programmes de
renforcement des capacités

73

initiatives de lutte contre
la violence à l'égard des
femmes en politique



Des ouvriers dégagent les décombres d'un marché, à Alep (République arabe syrienne), dans le cadre d'un projet de déblaiement et de recyclage bénéficiant du soutien de l'ONU.
(Alep ; décembre 2025) © PNUD/Adeeb Alsayed

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sous les projecteurs

93 %
des Gouvernements hôtes indiquent que les coordonnatrices coordonnateurs résidents sont mieux à même d'assurer la cohérence des équipes de pays des Nations Unies

86 %
des Gouvernements hôtes font état d'un leadership efficace dans la mise en œuvre des priorités nationales

59 %
des coordonnatrices et coordonnateurs résidents proviennent d'un pays de programme

Appui régional

Les cinq commissions régionales ont contribué à faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 en promouvant des solutions régionales adaptées, en facilitant l'apprentissage entre pairs, en favorisant le consensus et en mobilisant des partenariats. Elles ont organisé des forums sur le développement durable, au cours desquels les États Membres ont défini leurs priorités s'agissant de combler les déficits de financement, de renforcer les données relatives aux objectifs de développement durable et de promouvoir l'égalité des genres et des réformes dans les domaines de la résilience climatique, de l'énergie et de la protection sociale. En Afrique, la commission régionale a également renforcé son appui à l'application d'un accord historique, celui portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Dans toutes les régions, les commissions régionales ont fourni des outils pratiques pour l'élaboration des politiques : une base de données sur les politiques en matière de vieillissement recensant plus de 1 100 mesures prises en Europe, en Amérique du Nord et en Asie centrale, une plateforme en ligne exploitant les données d'enquêtes nationales pour mettre au point des politiques en faveur des groupes les plus défavorisés en Asie et dans le Pacifique, une plateforme relative à l'optimisation de la dette fonctionnant à l'aide de l'IA en Asie occidentale et une plateforme actualisée de recensement permettant la microanalyse de 250 millions de logements en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Alors que les organismes des Nations Unies doivent s'adapter à des besoins en évolution et composer avec une diminution des ressources, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a continué de guider les équipes de pays des Nations Unies en fournissant plus de 45 milliards de dollars d'aide dans plus de 160 pays et territoires.

L'effet a été considérable : 86 % des États hôtes se sont dits satisfaits de la direction stratégique s'agissant de la mise à exécution des priorités nationales, et 93 % ont indiqué que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents étaient mieux à même d'assurer la cohérence entre équipes de pays qu'avant la réforme du système des Nations Unies pour le développement de 2019. Nos équipes de pays ont apporté leur contribution à des progrès collectifs, notamment en ce qui concerne la lutte contre la désinformation en ligne au Costa Rica, la résilience climatique en Géorgie, la transition des Nations Unies en Iraq, la réforme du financement de la santé en Sierra Leone et la lutte contre les violences de genre au Viet Nam.

53 %
des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont des femmes



Des soldats de la paix des Nations Unies distribuent des fournitures scolaires dans une école du quartier de Gobongo, à Bangui (République centrafricaine).
(Bangui ; février 2026)
© MINUSCA/Leonel Grothe

Nos programmes

- Prévention, maîtrise et règlement des conflits
- État de droit et institutions chargées de la sécurité
- Appui à la consolidation de la paix
- Assistance électorale
- Politiques, évaluation et formation
- Protection des civils

Notre équipe

- Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
- Département des opérations de paix
- Missions de maintien de la paix, missions politiques spéciales et bureaux d'appui
- Représentantes spéciales chargées de la violence contre les enfants, des enfants et des conflits armés, et des violences sexuelles commises en période de conflit
- Conseiller spécial pour la prévention du génocide

Chapitre 2

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

La paix et la sécurité internationales se sont détériorées en 2025 à mesure qu'ont persisté les conflits dans bon nombre de régions et que le mépris à l'égard de la Charte des Nations Unies et du droit international s'est accru. Les guerres entre États resurgissent, les conflits se régionalisent et les clivages géopolitiques entravent les voies vers la paix. Les civils sont touchés de manière disproportionnée.

Nous avons apporté notre soutien aux États Membres dans les domaines de la prévention, de la médiation, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix, en privilégiant la recherche de solutions politiques et les transitions pacifiques, notamment par l'intermédiaire de 40 missions politiques spéciales et de 11 opérations de maintien de la paix.

Prévention, maîtrise et règlement des conflits

Nous avons facilité les délibérations sur la paix et la sécurité, notamment dans le cadre du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, en assurant l'appui de plus de 500 séances et réunions et en contribuant à l'adoption de plus d'une cinquantaine de résolutions et de 8 déclarations de la présidence du Conseil, en particulier sur la situation au Moyen-Orient.



Initiative ONU80

Découvrez ce que nous faisons pour adapter les opérations de paix des Nations Unies afin d'obtenir plus de résultats

Notre action
de maintien
de la paix

52 000

personnes au service
du maintien de la paix
(soldats de la paix
et personnel civil)

114

pays fournisseurs
de contingents ou de
personnel de police

Nos activités
de médiation

155

missions d'appui à la médiation
dans différents domaines :
conception de processus,
questions constitutionnelles,
dispositifs de sécurité,
questions de genre et
d'inclusion et ressources
naturelles

27

contextes nationaux,
dans 5 régions

Dans différents pays et régions, nous avons contribué à promouvoir le dialogue politique et à apaiser les tensions.

Au Soudan, nous avons réuni le Groupe consultatif pour le Soudan afin de renforcer la coordination des initiatives de médiation, et collaboré avec des partenaires multilatéraux en faveur d'un dialogue civil devant poser les bases d'une solution politique.

En Haïti, nous avons collaboré avec des partenaires nationaux et régionaux pour promouvoir des dispositions transitoires inclusives. Dans le cadre de la transition entre la Mission multinationale d'appui à la sécurité vers la Force de répression des gangs, et conformément à la résolution 2793 (2025) du Conseil de sécurité, nous avons mis en place le Bureau d'appui des Nations Unies en Haïti, qui a pour tâche d'améliorer le soutien opérationnel à la Force de répression des gangs, au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, à la Police nationale d'Haïti et à d'autres entités.

Nous avons appuyé le processus de paix en République centrafricaine, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité et au bon déroulement des élections dans le pays. Nous avons également favorisé le dialogue intercommunautaire entre populations vivant de part et d'autre de la frontière entre la République centrafricaine et le Soudan, ce qui a permis d'apaiser les tensions régionales.

Au Soudan du Sud, nous avons contribué à une meilleure protection des civils grâce à une combinaison de mesures, à savoir une présence protectrice dans les zones à haut risque, des dialogues communautaires et des programmes de renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte et d'intervention rapides.

En République démocratique du Congo, sur fond d'une reprise des combats dans l'est du pays qui a fait de nombreuses victimes civiles, nous avons assuré la protection des civils vulnérables, notamment grâce à des patrouilles quotidiennes, à des systèmes d'alerte rapide et à la mobilisation de la population, et accompagné la recherche de solutions politiques pour tenter de régler le conflit de façon pacifique.

En Libye, nous avons proposé un plan d'action politique en vue de la tenue d'élections et instauré un dialogue faisant intervenir un large éventail d'acteurs libyens avec pour objectif de favoriser l'unification des institutions, d'améliorer la gouvernance et l'application du principe de responsabilité et de créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections nationales. Nous avons également apporté notre soutien à la tenue des élections municipales sur l'ensemble du territoire afin d'aider les acteurs concernés à rester préparés à la tenue d'élections et de maintenir la confiance du public à l'égard du processus.

À Chypre, la mobilisation ininterrompue du Secrétaire général a donné un nouveau souffle au processus, ce qui a permis de parvenir à un accord portant sur 10 initiatives visant à instaurer la confiance et contribué à préserver des espaces de dialogue aux niveaux politique et intercommunautaire.



Des dirigeantes participent à une
réunion du Forum national des
femmes pour la paix dans le cadre
d'une initiative soutenue par l'ONU
pour renforcer la participation
sociopolitique des femmes.
(Huehuetenango ; février 2025)
© ONU-Femmes/Alejandra Chicas

Les femmes et la paix et la sécurité

Nous avons encouragé la participation égale et véritable des femmes aux processus de paix et à la recherche de solutions politiques à tous les niveaux. Lors de la conférence semestrielle sur les migrations à Abyei, par exemple, nos actions de sensibilisation et d'accompagnement ont permis de faire passer la participation des femmes de 19 % en 2023 à 41 %, renforçant ainsi leur rôle dans la prise de décision au niveau local. En Afghanistan, dans un contexte de restriction accrue des droits des femmes, nous avons dialogué avec les autorités de facto et d'autres parties prenantes afin de plaider en faveur de la protection des droits des femmes et de leur pleine participation à la vie politique et publique. Nous avons également aidé la Communauté de l'Afrique de l'Est à œuvrer en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité, notamment par l'adoption d'un projet de stratégie et de plan d'action ainsi que par la mise en place de mesures visant à en faciliter la mise en œuvre.

Vers la parité
des genres

35 %

des chefs et chefs adjoints
de mission sont des femmes,
contre seulement 24 % en 2015

23 %

des observateurs militaires
et des officiers d'état-major
sont des femmes, contre
seulement 18 % en 2020



Le Programme de lutte antimines de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et le Centre libyen de lutte antimines réalisent des procédures de contrôle de la qualité conjointes pour la destruction en toute sécurité de restes explosifs de guerre près de Kararim.
(Misrata ; octobre 2025)
© Service de la lutte antimines/Libyan Peace Organization

La violence contre les enfants, les enfants et les conflits armés, les violences sexuelles en période de conflit et la prévention du génocide

Nous avons constaté plus de 38 500 violations graves, commises contre plus de 24 000 enfants, les violations les plus fréquentes étant les meurtres et les atteintes à l'intégrité physique, le refus d'accès humanitaire et l'enrôlement et l'utilisation d'enfants dans des conflits armés. Nous avons également assuré l'accompagnement de plus de 13 000 enfants en vue de leur permettre de quitter les forces armées ou les groupes armés, notamment sous la forme d'activités de protection, de recherche et de réunification des familles et de réintégration. Les violences sexuelles liées aux conflits, utilisées comme tactique de guerre et comme tactiques terroristes, ont fortement augmenté dans 21 zones de conflit. Malgré des difficultés persistantes en matière d'accès et de financement, nous avons continué de dialoguer avec les parties concernées afin de mettre en place des mesures de prévention concrètes et conformes au droit international. Nous avons continué d'émettre des mises en garde contre des cas d'atrocités criminelles et appuyé les efforts diplomatiques de lutte contre les risques de ce type en formulant des recommandations concernant les accords de cessez-le-feu, les couloirs humanitaires et les mesures de réduction des risques.

Nos activités de lutte antimines

69 000

engins explosifs détruits,
dans 19 pays et territoires

État de droit et institutions chargées de la sécurité

Notre soutien à l'état de droit, aux activités de police, à la lutte antimines, à la justice et au système pénitentiaire a donné des résultats concrets dans de nombreux contextes. En République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, nous avons aidé les autorités nationales à mener à bien plus de 3 750 enquêtes, poursuites et condamnations concernant des crimes liés aux conflits. Dans ces deux premiers pays, notre action en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration a bénéficié à plus de 31 000 personnes, et nos initiatives de réforme du secteur de la sécurité ont permis de renforcer les institutions dans pas moins d'une dizaine de pays. Au Soudan, notre Service de la lutte antimines a mené des activités de sensibilisation aux risques dont ont bénéficié 2,6 millions de personnes et neutralisé un millier de mines et de munitions non explosées. Dans la bande de Gaza, nous avons sensibilisé 300 000 personnes aux risques liés aux engins explosifs et assuré la sécurité de 545 missions humanitaires interinstitutions, facilitant l'acheminement de l'aide vitale.



Vue générale de la séance du Conseil de sécurité sur les enfants et la technologie et l'éducation en période de conflit.
(New York ; mars 2026)
© Photo ONU/Manuel Elias

Appui à la consolidation de la paix

L'examen du dispositif de consolidation de la paix réalisé en 2025 a abouti à l'adoption de résolutions jumelles à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Ces résolutions visent à faire en sorte que notre action donne des résultats plus concrets, notamment par un soutien renforcé aux initiatives de prévention menées par les pays, conformément au Pacte pour l'avenir. Grâce à notre appui, la Commission de consolidation de la paix a pu donner au Conseil de sécurité des avis sur des domaines prioritaires, notamment en ce qui concerne la tenue des premières élections locales en République centrafricaine en plus de 30 ans.

Le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé plus de 124 millions de dollars d'enveloppes destinées à 28 pays, dont 35 % ont été allouées à des processus de transition de mission et 38 % à la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Parmi les projets soutenus figuraient des initiatives portant sur la lutte contre les discours de haine en Bosnie-Herzégovine, la prévention et le règlement des conflits fonciers en République démocratique du Congo, l'amélioration de la résilience des populations au moyen d'actions de consolidation de la paix menées par des femmes et des jeunes en Libye, et le renforcement de la cohésion sociale autour des ressources en eau partagées en Amérique centrale.

Le Fonds pour la consolidation de la paix en bref

132 millions de dollars

de promesses de don
(de 29 pays)

48

projets en cours dans 28 pays,
dont près d'un tiers à l'appui
d'une transition



Une soldate de la paix des Nations Unies membre d'une équipe 100 % féminine s'entretient avec des habitantes de Baidit (Soudan du Sud) au sujet des besoins de la population locale et des préoccupations concernant leur protection.
(Baidit ; mai 2025) © MINUSS

Assistance électorale

Nous avons contribué à la tenue d'élections crédibles, pacifiques et inclusives partout dans le monde en aidant plus d'une cinquantaine d'États Membres, dont l'Équateur, l'Iraq, la Libye et Vanuatu, à renforcer leurs processus électoraux, leurs capacités et la confiance entre les parties prenantes. Nous avons apporté une assistance technique, donné des conseils aux autorités électorales et œuvré en faveur de la participation des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Nos activités d'assistance électorale

50

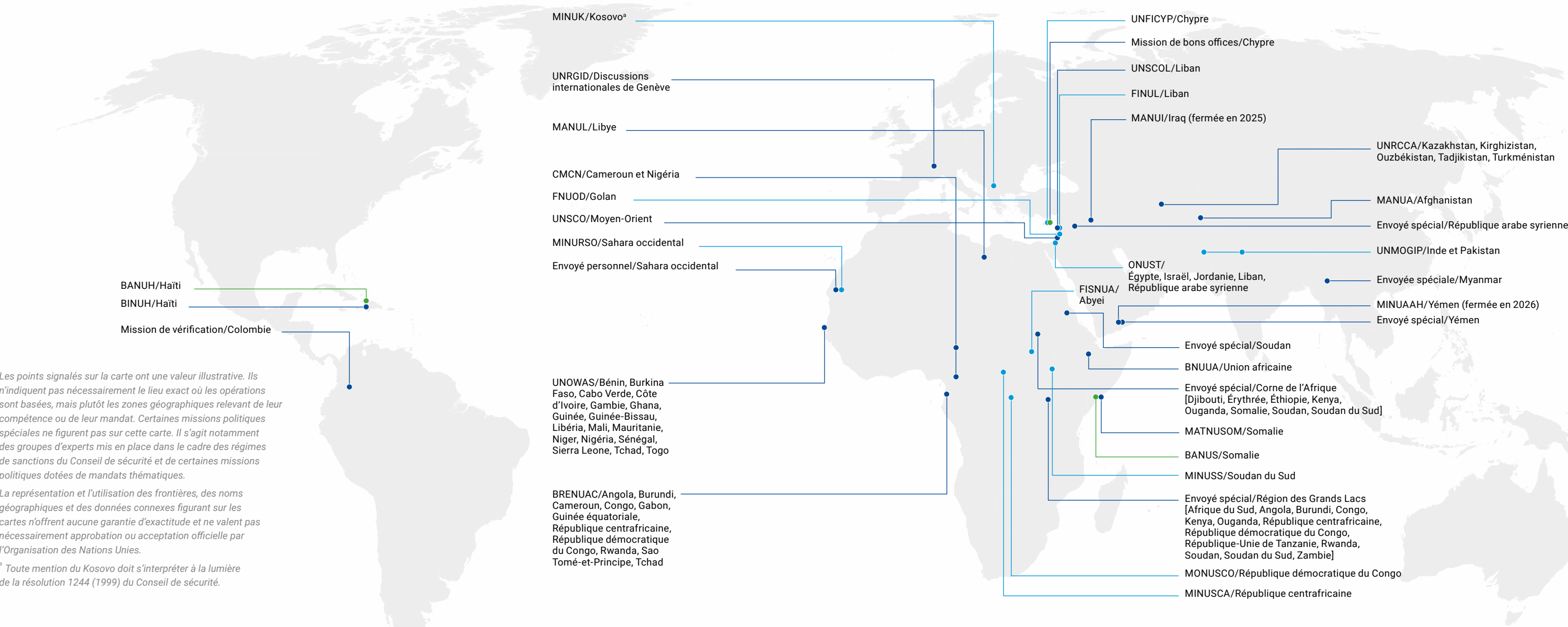
États Membres et territoires
ont bénéficié d'une assistance

21

élections et référendums ont
fait l'objet d'une assistance

Opérations de maintien de la paix, missions politiques et bureaux d'appui

Mission de maintien de la paix Mission politique spéciale Bureau d'appui



Les points signalés sur la carte ont une valeur illustrative. Ils n'indiquent pas nécessairement le lieu exact où les opérations sont basées, mais plutôt les zones géographiques relevant de leur compétence ou de leur mandat. Certaines missions politiques spéciales ne figurent pas sur cette carte. Il s'agit notamment des groupes d'experts mis en place dans le cadre des régimes de sanctions du Conseil de sécurité et de certaines missions politiques dotées de mandats thématiques.

La représentation et l'utilisation des frontières, des noms géographiques et des données connexes figurant sur les cartes n'offrent aucune garantie d'exactitude et ne valent pas nécessairement approbation ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

^a Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Sigles et acronymes

BANUH	Bureau d'appui des Nations Unies en Haïti	FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement	MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
BANUS	Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie	MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	UNOWAS	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
BINUH	Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	MANUI	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (fermée en 2025)	MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	UNRCCA	Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale
BNUUA	Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine	MANUL	Mission d'appui des Nations Unies en Libye	MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	UNRGID	Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève
BRENUAC	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	MATNUSOM	Mission d'assistance transitoire des Nations Unies en Somalie	ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	UNSCO	Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient
CMCN	Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	MINUAAH	Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (fermée en 2026)	UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	UNSCOL	Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban	MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ^a				
FISNUA	Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei						



Des employées font l'inventaire dans un site de transformation d'avocats situé en Éthiopie, où l'ONU agit en faveur de parcs agro-industriels. (Yirgalem ; novembre 2025)
© ONUDI Éthiopie

Nos programmes

- Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté aux initiatives de développement de l'Union africaine
- Coordination régionale de notre soutien au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons
- Gestion des données et des connaissances à l'appui de l'Agenda 2063
- Activités d'information et de sensibilisation

Notre équipe

- Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique

Chapitre 3

Développement en Afrique

En 2025, les progrès vers le développement durable en Afrique ont continué d'être mis à rude épreuve, les contraintes budgétaires, le fardeau de la dette et l'accès limité à des financements abordables ayant freiné les investissements, tandis que les conflits, la fragilité et les chocs climatiques ont continué d'entraver l'action sur l'ensemble du continent.

Nous avons intensifié notre appui à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, notamment en nous attachant à renforcer les cadres institutionnels et à mobiliser les quelque 3 300 milliards de dollars qui seront nécessaires, au cours des dix années à venir, à la réalisation de l'Agenda 2063.

Collaboration avec l'Union africaine

Dans le cadre du dialogue stratégique de haut niveau entre l'Union africaine et l'ONU sur le développement durable, nous nous sommes employés à mieux coordonner notre soutien au plan de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Nous avons aligné notre action sur les priorités de l'Union africaine en mettant l'accent sur l'autonomisation des jeunes et des femmes en tant que moteurs d'une croissance inclusive.

Transformation du financement

Guidés par le Programme 2030 et forts des orientations données par le Pacte pour l'avenir, nous avons collaboré avec nos partenaires africains en vue de repenser les méthodes de financement du développement. Nous avons réuni le Groupe de travail africain de haut niveau sur l'architecture financière mondiale afin de tenter d'élaborer une position commune sur la réforme de la dette. Nous avons œuvré en faveur de la création de l'Agence africaine de notation de crédit ainsi que d'un meilleur encadrement des marchés de capitaux en Afrique. Grâce à notre soutien, l'Union africaine a adopté une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources nationales et présenté une position africaine commune à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.



Notre présence en Afrique

11 200

membres du personnel du Secrétariat sont originaires d'Afrique (34 %)

7,6 milliards de dollars

des dépenses du Secrétariat de l'ONU ont été consacrées à l'Afrique (46 %)

Intégration régionale

Nous avons aidé 8 nouveaux pays à élaborer une stratégie nationale de mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine, portant ainsi à 45 le nombre total d'États Membres ayant bénéficié de notre soutien. Nous avons également réalisé des études diagnostiques du contexte commercial pour quatre pays et apporté notre concours au travail d'harmonisation des politiques en vue de faciliter les échanges commerciaux en Afrique de l'Est.

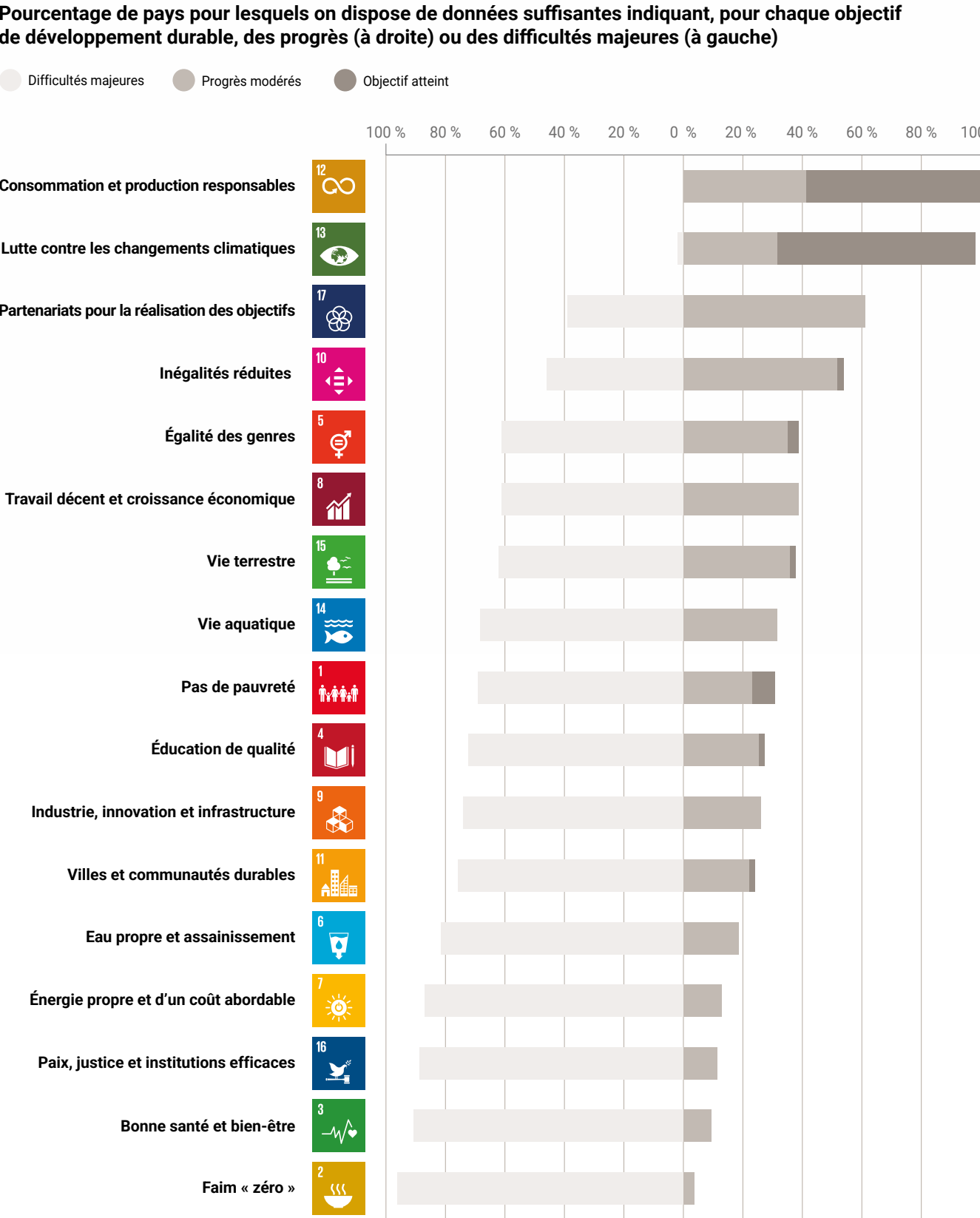
Transformation numérique

Nous avons apporté notre soutien à la mise en place de dispositifs de gouvernance numérique, notamment sous la forme de nouvelles stratégies en matière de données au Burundi, au Mozambique et en République démocratique du Congo. Nous avons plaidé en faveur d'un renforcement des infrastructures publiques numériques, notamment de systèmes interopérables pour les identités numériques et les données de paiement, sur la base du Pacte numérique africain et du Pacte numérique mondial.

Résilience climatique

Nous avons œuvré à la mise en place de registres carbone dans les États insulaires d'Afrique et au Sahel et défini de nouveaux domaines d'action commune en matière de financement de l'action climatique. Notre analyse du profil des émissions et de la consommation énergétique en Afrique a servi de base à l'élaboration de politiques visant à élargir l'accès à l'énergie et à promouvoir des solutions propres dans toute la région.

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 : état d'avancement dans 54 pays africains





Une représentante du groupe de la protection des Nations Unies est accueillie par une habitante du secteur qui gère un refuge dans la bande de Gaza.
(Khan Younès ; septembre 2024)
© HCDH/Olga Cherevko

Nos programmes

- Appui aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits humains
- Appui au Conseil des droits de l'homme et à ses mécanismes et organes subsidiaires
- Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège
- Intégration des droits humains, droit au développement et recherche et analyse

Notre équipe

- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Chapitre 4

Promotion et protection des droits humains

Les droits humains sont restés au cœur des travaux du système des Nations Unies, alors que la montée des conflits, des inégalités et des atteintes à l'espace civique a fait peser une menace croissante sur les libertés fondamentales.

Les droits humains sont le fondement de la Charte des Nations Unies, du Programme 2030 et du Pacte pour l'avenir ; c'est la raison pour laquelle nous avons intensifié nos activités dans ce domaine partout dans le monde, notamment en matière de suivi, de communication de l'information, de responsabilisation, de promotion et d'assistance, l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général ayant constitué une motivation supplémentaire.

Mécanismes internationaux de protection des droits humains

Nous avons apporté notre concours à 12 enquêtes mandatées par le Conseil des droits de l'homme, à 172 experts et expertes d'organes conventionnels et à 59 mandats relevant des procédures spéciales, et ce, dans le monde entier. Les conclusions des commissions d'enquête mandatées par le Conseil des droits de l'homme dans des contextes complexes, tels que la République arabe syrienne, l'Ukraine et le Territoire palestinien occupé, ont eu force probante dans les procédures visant à amener les auteurs de crimes à répondre de leurs actes, notamment devant les tribunaux internationaux et dans le cadre d'enquêtes pénales. Notre action a également contribué à ce que 11 nouveaux pays ratifient les traités fondamentaux relatifs aux droits humains ou y adhèrent.



Initiative ONU80

Découvrez ce que nous faisons pour cultiver notre action en faveur des droits humains dans l'ensemble du système des Nations Unies



Une malvoyante reçoit des documents en braille lors d'un atelier sur l'égalité des genres et les droits des femmes en situation de handicap à Kinshasa. (Kinshasa ; mars 2026)
© MONUSCO/Jean-Claude Wenga

Notre action en faveur des droits humains

5 200

missions de suivi ont été effectuées

515

personnes travaillent dans le domaine des droits humains dans les missions de paix des Nations Unies

26

conseillers et conseillères pour les droits humains ont été déployés auprès des équipes de pays des Nations Unies

Responsabilité et état de droit

Dans plus d'une centaine de pays, nous avons organisé pas moins de 5 000 missions de surveillance et suivi plus de 1 300 procès afin de recenser les violations et les atteintes aux droits humains, dont les cas de discrimination. Nous avons apporté une aide directe à 66 500 personnes rescapées d'actes de torture et de formes contemporaines d'esclavage ainsi qu'à leurs familles afin de leur donner accès aux recours effectifs, aux réparations, à la justice et à des mesures de protection.

Non-discrimination et égalité

Nous avons contribué à renforcer la législation anti-discrimination dans toutes les régions. Notre action ciblée a donné aux communautés autochtones et quilombolas les moyens de se mobiliser pour la protection de leurs droits fonciers au Brésil et contribué à améliorer l'accès à la terre et à la justice au Honduras et au Suriname.

Participation et espace civique

Nous avons travaillé en concertation avec les pouvoirs publics et la société civile pour renforcer les mesures de protection de l'espace civique. Au Guatemala, par exemple, nous avons contribué à l'élaboration d'une nouvelle politique nationale de protection des défenseurs et défenseuses des droits humains. Nous avons jeté les bases d'une nouvelle Alliance mondiale pour les droits humains, qui devrait voir le jour en 2026 avec pour objectif de rassembler les parties prenantes autour d'un engagement renouvelé en faveur de l'action, de la responsabilité et de la confiance.

Intégration des droits humains dans les activités de développement

Nous avons travaillé en collaboration avec plus de 35 États pour intégrer les normes relatives aux droits humains dans les politiques économiques et budgétaires. Au Kenya, par exemple, notre appui a permis d'améliorer l'accès aux services sociaux parmi les populations vulnérables. Nous avons également donné des conseils sur les obligations faites aux États de mettre en place des systèmes fiscaux équitables, propres à réduire les inégalités.

Appui aux droits humains dans le domaine de la paix et de la sécurité

Nos rapports, dont l'exactitude a été vérifiée par des organismes indépendants, ont aidé à mieux comprendre les conflits qui font rage dans le monde et à définir les réponses à y apporter, en fournissant des éclairages à l'appui des délibérations intergouvernementales, des mécanismes d'établissement des responsabilités et des tribunaux internationaux.

Notre appui aux États Membres

35

procédures relatives aux examens nationaux volontaires ont été menées

11

nouvelles ratifications de traités relatifs aux droits humains, ou adhésion à ces traités, en 2025

Notre appui aux personnes rescapées de la torture et de l'esclavage

56 000

personnes rescapées de la torture et leurs familles ont bénéficié d'une aide directe (dans 93 pays)

10 500

personnes rescapées de formes contemporaines d'esclavage et leurs familles ont bénéficié d'une aide directe (dans 33 pays)

L'innovation au service des droits humains

À la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale, nous avons lancé la première plateforme au monde entièrement consacrée aux données sur les droits humains. En exploitant de manière responsable l'intelligence artificielle et d'autres outils numériques, la nouvelle plateforme Human Rights Data Exchange (HRDx) permet d'éclairer la prise de décisions et de favoriser l'alerte rapide, la prévention et l'action en faveur des droits humains.



Près d'un camp de déplacés de Tawila, dans le Darfour septentrional, des femmes et des enfants soudanais se rassemblent à un point de distribution d'aide humanitaire. (Tawila : avril 2026)
© OCHA/Giles Clarke

Nos programmes

- Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence
- Services d'appui d'urgence
- Information et mobilisation dans les situations d'urgence humanitaire
- Réduction des risques de catastrophe
- Analyse des politiques

Notre équipe

- Bureau de la coordination des affaires humanitaires
- Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe

Chapitre 5

Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

Les besoins humanitaires ont atteint des niveaux sans précédent, du fait des conflits et des catastrophes climatiques qui ont aggravé les vulnérabilités partout dans le monde, alors même que les opérations ont été aux prises avec de graves contraintes financières et une insécurité croissante sur le terrain. Sur les 45 milliards de dollars nécessaires pour venir en aide à 185 millions de personnes, les donateurs ont versé 16 milliards de dollars, soit 35 %, le plus faible taux de financement des besoins jamais enregistré. Par ailleurs, les humanitaires ont été la cible d'un nombre croissant d'attaques, lesquelles ont fait 329 morts, presque tous des collègues locaux.

Face à ces difficultés toujours plus nombreuses, l'Organisation a accéléré les réformes et l'innovation en matière de coordination et de prestation de l'action humanitaire, notamment en donnant la priorité aux besoins les plus urgents, en développant les mesures d'anticipation, en renforçant la résilience et en améliorant la protection des intervenants.

Coordination et intervention

À l'appui de partenaires humanitaires du monde entier, nous avons coordonné le travail d'assistance et de protection, notamment dans le cadre de la lutte contre la famine et d'autres situations de crise, ce qui a permis de venir en aide à plus de 98 millions de personnes. Au Soudan, 21 millions de personnes ont bénéficié d'une aide, sous forme de nourriture, de protection, de soins de santé, de soutien nutritionnel ou d'approvisionnement en eau et d'assainissement. En Afghanistan, des services similaires ont bénéficié à 20 millions de personnes, en particulier des femmes et des filles. En République arabe syrienne, une nouvelle structure de coordination unifiée a permis de venir en aide à 3,4 millions de personnes chaque mois, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2024. Dans la bande de Gaza,



Initiative ONU80

Découvrez en quoi le nouveau pacte humanitaire répond mieux aux besoins des plus vulnérables



Sur la route côtière de la bande de Gaza, des familles transportent leurs effets personnels vers le nord du territoire.
(Nord de la bande de Gaza ; octobre 2025)
© UNICEF/Mohammed Nateel

l'acheminement de l'aide humanitaire s'est intensifié après le cessez-le-feu d'octobre. En novembre 2025, 1,6 million de personnes bénéficiaient de repas chauds quotidiens, et 320 000 femmes enceintes ou allaitantes ainsi que des enfants de moins de 5 ans recevaient une aide nutritionnelle.

Nouvelle donne humanitaire

Nous avons mis en place dans toutes les entités du système une nouvelle donne humanitaire portant sur la définition, la décentralisation, la mise en œuvre et la défense de notre action. En d'autres termes, nous nous employons à mener l'action humanitaire de façon plus rapide, plus équitable et plus responsable, en donnant la priorité aux personnes qui en ont le plus besoin, en exécutant les mandats avec plus d'agilité, en renforçant le leadership au niveau des pays et en collaborant davantage avec les populations touchées et les organisations locales, tout en veillant à ce que les principes humanitaires soient mieux appliqués et à protéger les civils, les agents humanitaires et l'espace humanitaire. Dans le cadre de l'Initiative ONU80, nos organismes humanitaires s'efforcent également d'intégrer leurs chaînes d'approvisionnement, leurs services de soutien et leurs données et analyses afin d'intervenir plus rapidement et plus efficacement, de façon plus responsable.

Financement

Nos fonds de financement commun de l'action humanitaire ont consacré 1,5 milliard de dollars à 38 pays et territoires. Les fonds de pays ont alloué 55 % de leurs ressources à des organisations nationales ou locales, dont 17 % à des organisations locales de femmes.

Réduction du financement de l'action humanitaire

9 milliards de dollars

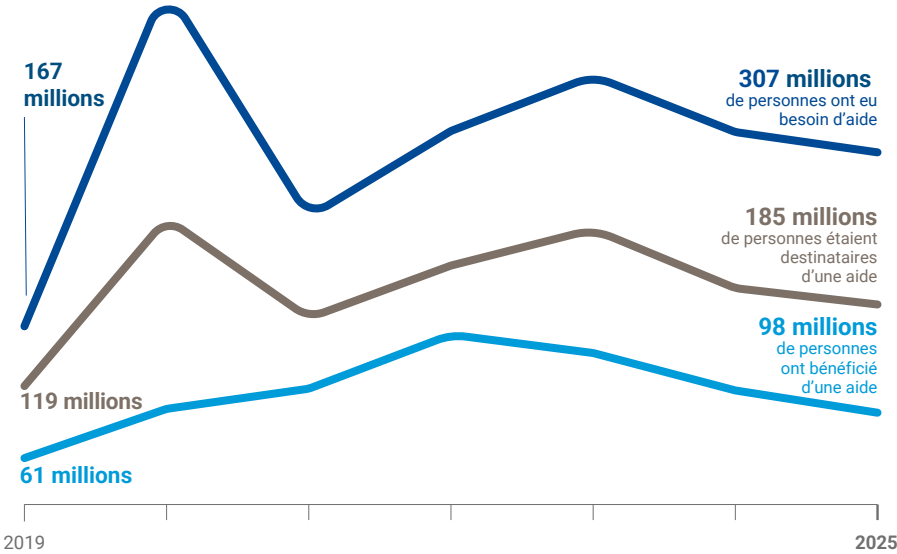
de baisse du financement global de l'aide humanitaire

Notre appui humanitaire

16 milliards de dollars

ont été mobilisés pour l'aide humanitaire sur les 45 milliards nécessaires

Besoins humanitaires et capacités d'intervention



185 millions

de personnes étaient destinataires d'une aide sur les 307 millions qui en avaient besoin

98 millions

de personnes ont bénéficié d'une aide



Au centre humanitaire d'Antonivka, près de Kherson (Ukraine), des habitants de quartiers situés près de la ligne de front s'entretiennent avec des responsables humanitaires des Nations Unies.

(Kherson ; février 2026)
© OCHA/Viktoriia Andriievka

Notre appui
à la réduction
des risques de
catastrophe

663 millions

de citadines et de citoyens
mobilisés dans le cadre de
l'initiative « Pour des villes
résilientes 2030 »

77

pays ont bénéficié d'une
aide visant à leur permettre
de créer des dispositifs d'alerte
rapide ou d'améliorer les
dispositifs existants

Mesures d'anticipation

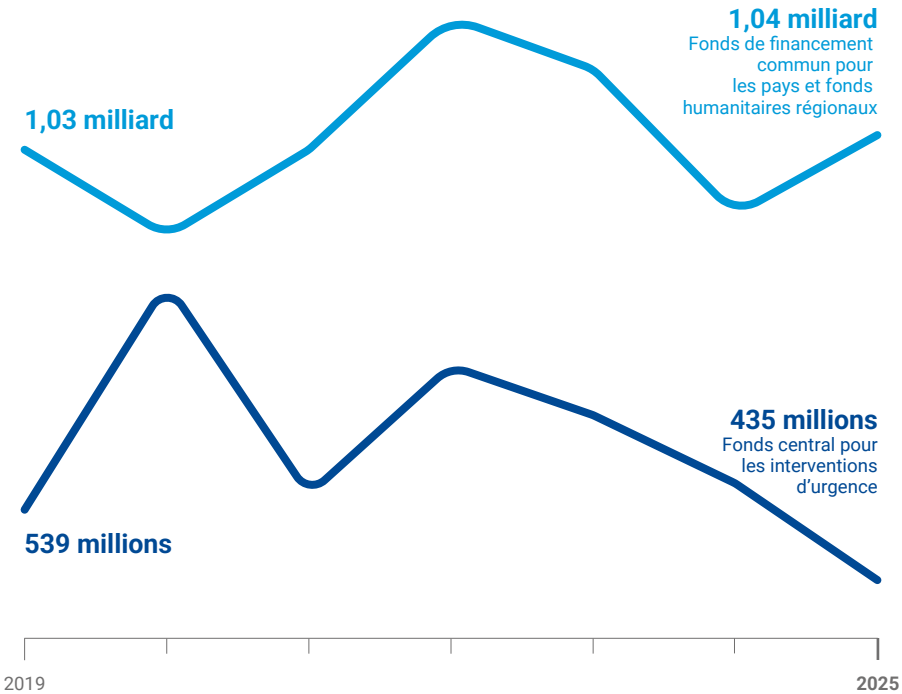
Conformément au Pacte pour l'avenir, nous avons étendu les mécanismes de financement anticipatif destinés à faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux épidémies ; 21 pays sont ainsi couverts par un financement préétabli de 160 millions de dollars maximum. Neuf dispositifs anticipatifs d'intervention ont été mis en place, permettant de débloquer 51 millions de dollars et de venir en aide à plus de 2,5 millions de personnes. Aux Philippines, des fonds ont pu être débloqués rapidement avant l'arrivée du supertyphon Fung-wong, ce qui a permis de venir en aide à 400 000 personnes particulièrement exposées. Par ailleurs, un compte destiné à financer l'action climatique a servi à financer le renforcement des mesures d'anticipation et d'action face aux risques climatiques dans huit pays, à hauteur de 9,5 millions de dollars.

Réduction des risques

Nous avons aidé plus de 90 pays à réduire les risques de catastrophe. Au Guatemala, nous avons soutenu des initiatives publiques de financement tenant compte des risques, grâce auxquelles le budget national consacré à la réduction des risques de catastrophe a plus que doublé par rapport à 2024. En Jamaïque, les alertes rapides visant à prévenir de l'arrivée de l'ouragan Melissa ont permis de procéder à des évacuations et d'ouvrir des centres d'accueil, illustrant la continuité de notre engagement en faveur des systèmes nationaux et locaux de préparation et d'alerte rapide.

Les fonds de financement commun
de l'action humanitaire

Montant en dollars des États-Unis

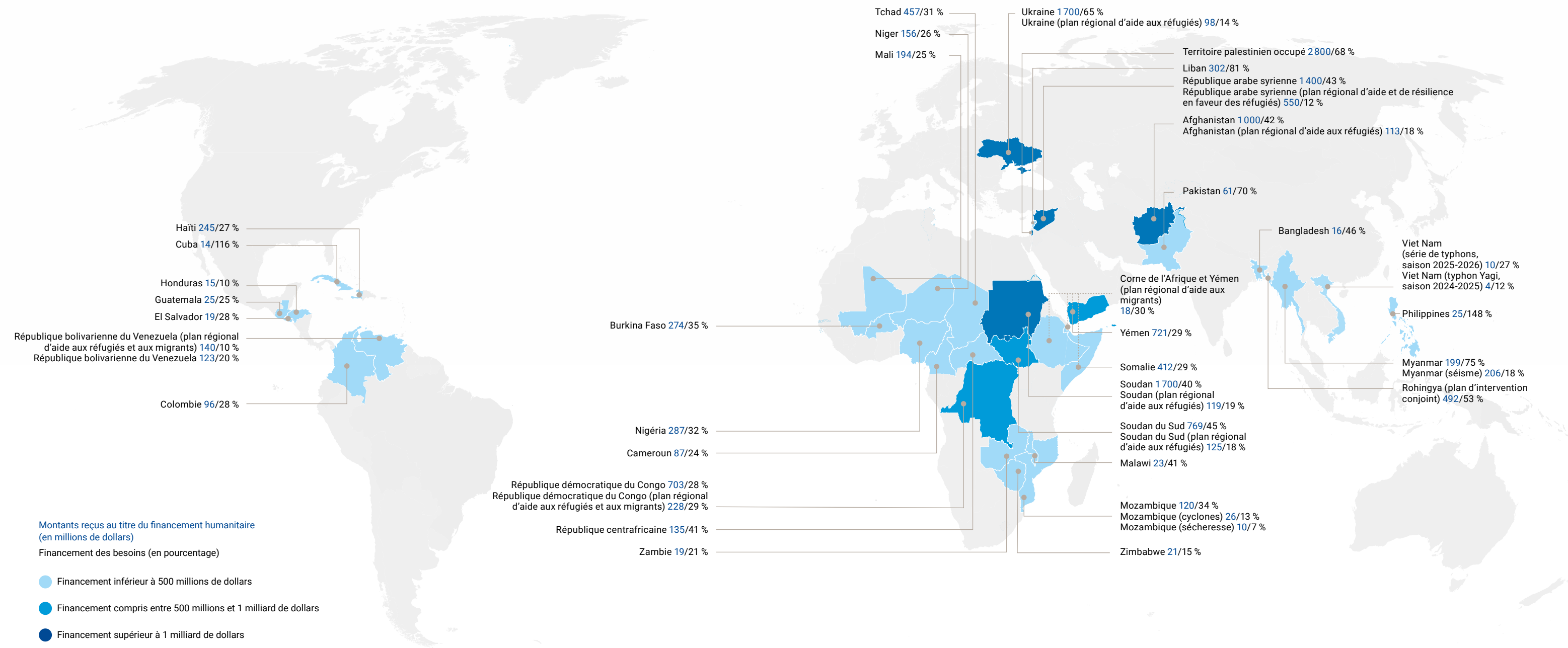


Renforcer la
protection des
populations
touchées et des
intervenants

Les États Membres ont décidé d'entamer des négociations sur un instrument juridiquement contraignant relatif à la protection des personnes en cas de catastrophe : les orientations volontaires seraient ainsi supplantées par des normes internationales contraignantes. Parallèlement, plus de 110 États Membres ont adopté la Déclaration sur la protection du personnel humanitaire, qui définit des mesures concrètes destinées à protéger les humanitaires, à garantir un accès sûr et sans entrave et à renforcer l'application du principe de responsabilité en cas d'attaques les visant, conformément à la résolution 2730 (2024) du Conseil de sécurité et aux engagements pris au titre du Pacte pour l'avenir.

Financement de l'aide humanitaire

46 plans d'intervention et appels couvrant 73 pays et territoires



Données au 3 juillet 2026.

La représentation et l'utilisation des frontières et des données connexes figurant sur la carte n'offrent aucune garantie d'exactitude et ne valent pas nécessairement approbation ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.



Vue de la sculpture de l'artiste danois Henrik Starcke, située dans la salle du Conseil de tutelle, au Siège de l'ONU.
(New York ; mai 2025)
© Photo ONU/Loey Felipe

Nos programmes

- Services juridiques fournis à l'ensemble du système des Nations Unies
- Services juridiques fournis aux organes et programmes des Nations Unies
- Mécanismes internationaux extraordinaires d'établissement des responsabilités
- Garde, enregistrement et publication des traités
- Développement et codification du droit international
- Droit de la mer et affaires maritimes
- Droit commercial international

Notre équipe

- Bureau des affaires juridiques

Chapitre 6

Promotion de la justice et du droit international

Des violations du droit international sont commises sous nos yeux, et ces attaques ne se produisent pas en marge du système international. Elles se produisent au cœur du système, provenant de toutes parts, y compris d'États auxquels ont été confiées des responsabilités extraordinaires en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est précisément parce que le système international est soumis à de telles tensions que le respect du droit international importe plus que jamais.

Les buts et principes des Nations Unies, tels qu'ils sont consacrés par la Charte, incarnent l'importance accordée au droit international en tant que pierre angulaire de l'action de l'Organisation et fondement de la coopération internationale.

Développement et codification du droit international

Nous avons accompagné le développement du droit international, qui sert de cadre aux pays pour résoudre les problèmes internationaux et atteindre leurs objectifs communs par la coopération, notamment au moyen de traités et d'accords internationaux. Ces accords portent sur toute une série de questions d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire, comme les droits humains, l'environnement, les communications, les questions pénales, le commerce international et le droit de la mer. Le nombre de traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général augmente chaque année : il a atteint 654 en 2025. En janvier 2026 est entré en vigueur l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Il s'agit là d'un grand pas pour la coopération internationale et le multilatéralisme.



Une baleine à bosse dans l'océan Pacifique, des déchets marins emmêlés autour de sa queue. Présentée à l'exposition organisée par l'ONU à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan, cette image met en lumière la nécessité de protéger la vie marine, alors qu'entre en vigueur l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

(Mexique ; février 2023) © Álvaro Herrero

654

traités multilatéraux déposés
auprès du Secrétaire général

Promotion du droit international

Nous avons œuvré en faveur du droit international au moyen d'activités de renforcement des capacités, en particulier le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international ainsi que d'autres ateliers et initiatives spéciales dans des domaines tels que le droit et la pratique conventionnels, le droit de la mer et le droit commercial international.

Services juridiques fournis à l'ONU

L'Organisation a bénéficié de nos conseils juridiques concernant le cadre juridique international et le cadre institutionnel et administratif interne, notamment dans le contexte de la réforme interne et en particulier l'Initiative ONU80 du Secrétaire général, l'objectif étant que les activités soient menées dans le respect de ces cadres.



Une bénéficiaire du Programme de bourses de formation concernant les armes légères et de petit calibre procède à la destruction sécurisée d'une arme lors d'une séance de formation tenue à Ouidah (Bénin).
(Ouidah ; novembre 2025)
© Bureau des affaires de désarmement/
Manuel Martínez Miralles

Nos programmes

- Négociations et délibérations multilatérales sur le désarmement et la limitation des armements
- Armes de destruction massive
- Armes classiques
- Information et sensibilisation
- Désarmement régional

Notre équipe

- Bureau des affaires de désarmement

Chapitre 7

Promotion du désarmement et de la non-prolifération

Dans un contexte marqué par l'escalade des tensions géopolitiques, la résurgence des menaces de conflit nucléaire, l'augmentation des dépenses militaires mondiales, l'accélération de la mise au point d'armes ainsi que la militarisation et l'utilisation malveillante des technologies émergentes, la situation internationale en matière de sécurité est restée soumise à de fortes pressions.

L'Organisation a continué d'agir en faveur du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération à l'appui de la paix et de la sécurité internationales, notamment en s'employant à atténuer les risques que font peser les technologies émergentes.

Armes de destruction massive

Nous avons facilité les discussions sur le désarmement, notamment en ce qui concerne la création de zones exemptes d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, en particulier au Moyen-Orient. Nous avons œuvré en faveur de négociations sur le respect de l'interdiction des armes biologiques et renforcé les compétences de 76 experts originaires de toutes les régions dans les domaines des sciences biologiques, de la criminalistique et des techniques d'interrogatoire dans le cadre d'enquêtes ; ainsi, depuis 2022, le nombre d'experts que nous avons formés a plus que doublé.



Initiative ONU80

Découvrez ce que nous faisons pour rapprocher la recherche et l'action en matière de désarmement

12187

armes nucléaires constituent encore aujourd’hui une menace existentielle pour l’humanité

Nos activités de désarmement

660

experts inscrits sur la liste de réserve pour le Mécanisme permettant au Secrétaire général d’enquêter sur les allégations d’emploi d’armes chimiques et biologiques

75

États Membres ont soumis un rapport au Registre des armes classiques de l’ONU, contre 71 l’année précédente

Dépenses militaires et développement durable

Comme il lui a été demandé dans le Pacte pour l’avenir, le Secrétaire général a établi un rapport intitulé « The Security We Need: Rebalancing Military Spending for a Sustainable and Peaceful Future » (la sécurité dont nous avons besoin : rééquilibrer les dépenses militaires pour un avenir durable et pacifique), dans lequel il explique que l’augmentation des dépenses militaires détourne des ressources qui pourraient servir au développement.

Armes classiques

Par la campagne du Secrétaire général en faveur du désarmement humanitaire et de la lutte antiminés, nous avons apporté notre concours aux efforts visant à faire respecter l’interdiction des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions. Afin d’endiguer la circulation d’armes légères et de petit calibre, nous avons lancé un programme mondial de bourses destiné à former des responsables d’Afrique, d’Amérique latine et des Caraïbes. Nous avons mis en place des plans d’action régionaux et des fonds d’affectation spéciale qui nous ont permis d’aider 63 pays à s’approprier les cadres mondiaux, de sorte que les activités de maîtrise des armements concordent avec leurs priorités de développement.

Nouveaux défis

Nous avons œuvré à prévenir une course aux armements dans l’espace et à mettre au point un instrument régissant les systèmes d’armes létaux autonomes. Par ailleurs, nous avons aidé les États à mettre en place un mécanisme mondial relatif aux progrès de l’informatique et des communications dans le contexte de la sécurité internationale.

Jeunes, genre et sensibilisation

Lors du premier Forum de l’initiative Les jeunes pour le désarmement, 30 jeunes leaders ont formulé des recommandations pratiques concernant les armes nucléaires et les technologies émergentes. Grâce à un programme d’apprentissage interactif, nous avons également donné aux jeunes de 61 pays les moyens d’améliorer leurs actions de sensibilisation et leurs connaissances. La prise en compte des questions de genre a gagné du terrain : une plus grande participation des femmes a été demandée dans 35 résolutions de la Première Commission, contre 26 en 2024. Nous avons renforcé notre présence et nos activités de sensibilisation en ligne, nos contenus ayant été consultés plus de 4,4 millions de fois.



Des experts du Mécanisme permettant au Secrétaire général d’enquêter sur les allégations d’emploi d’armes chimiques et biologiques participent à un exercice de formation sur la gestion des scènes de crime biologique.
(Brindisi ; novembre 2025)
© Bureau des affaires de désarmement/
Courtney Cresap



Des enquêteurs des Nations Unies recueillent des données sur la culture du pavot à opium dans le cadre de l'Enquête sur la production d'opium au Myanmar. (Sud de l'État shan ; janvier 2025)
© ONUDC/Saw Moe Kyaw Thu

Nos programmes

- Lutte contre le problème mondial de la drogue
- Lutte contre la criminalité transnationale organisée
- Lutte contre le terrorisme et prévention de l'extrémisme violent
- Lutte contre la corruption
- Justice
- Recherche, analyse des tendances et criminalistique
- Appui en matière de politiques
- Assistance technique

Notre équipe

- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- Bureau de lutte contre le terrorisme

Chapitre 8

Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme

La criminalité transnationale organisée et la corruption continuent de s'étendre dans toutes les régions à mesure que des activités illicites telles que le trafic de drogue se développent en s'adaptant à de nouvelles conditions. Le terrorisme reste une menace persistante : les attentats se concentrent de plus en plus dans certaines régions et les risques de radicalisation des jeunes ne cessent de croître. Cette situation porte atteinte à la paix et à la sécurité internationales, déjà rudement mises à l'épreuve, et sape la résilience, la cohésion sociale et les droits fondamentaux des personnes et des populations.

Notre action a contribué à la mise en place de cadres juridiques internationaux et à la préservation des droits et de l'état de droit pour les individus, les populations locales et la société civile. Les cadres juridiques internationaux, l'assistance technique et la coopération internationale nous ont permis d'aider plus de 160 États Membres à lutter contre la drogue, la criminalité, la corruption et le terrorisme et à renforcer leurs systèmes de justice pénale.

Lutte contre le problème mondial de la drogue

Nous avons facilité l'adoption de cinq résolutions destinées à renforcer la coopération internationale en matière de politique antidrogue. Il s'agissait notamment d'améliorer les systèmes d'alerte rapide concernant les menaces liées aux drogues de synthèse et d'empêcher les trafiquants d'utiliser à mauvais escient les chaînes logistiques pour la production de drogues. Nous avons également contribué à l'élimination en toute sécurité de plus de 191 tonnes de drogues et produits chimiques illicites et avons proposé des traitements fondés sur des données probantes à plus de 54 000 personnes. Notre travail de prévention a notamment consisté à mettre en place un soutien entre pairs pour les jeunes dans 11 pays, ainsi qu'à enseigner des compétences de la vie courante à plus de 10 000 enfants d'Europe sud-orientale.



Initiative ONU80

Découvrez ce que nous faisons pour mieux coordonner les mesures de lutte contre la drogue, la criminalité et le terrorisme



En Afrique du Sud, des experts visitent le puits d'une mine d'or dans le cadre d'un projet des Nations Unies de lutte contre la criminalité liée aux minéraux. (Gauteng ; juillet 2025)
© ONUDC/Duncan Moore

Notre appui à la lutte antidrogue

75 000

familles ont bénéficié d'une assistance technique visant à réduire les cultures illicites

232

tonnes de drogues illicites saisies par les autorités avec le soutien des Nations Unies

Lutte contre la criminalité organisée et la corruption

Dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, nous avons contribué à l'arrestation de près de 350 personnes et à l'identification de 110 victimes et apporté notre concours à 230 enquêtes et poursuites judiciaires. Afin de réduire la criminalité transnationale, nous avons aidé plusieurs pays à mener des enquêtes dans 350 affaires de cybercriminalité et sommes intervenus dans 80 enquêtes en criminalistique portant sur des crimes écologiques. En matière de corruption internationale, notre aide au recouvrement d'avoirs a permis la saisie ou la restitution de 260 millions de dollars d'avoirs dans six pays.

Prévention du crime et justice pénale

Nos programmes d'aide juridique et de modes alternatifs de résolution des litiges ont bénéficié à 35 000 détenus et personnes faisant l'objet de mesures non privatives de liberté. Nous avons également contribué à la prévention de la délinquance juvénile par le sport, en mobilisant notamment plus de 42 000 participants rien qu'au Mexique.

Notre appui à la prévention de la criminalité et à la lutte contre la corruption

65 367

armes et explosifs saisis par les autorités avec le soutien des Nations Unies

30

textes de loi anticorruption et 7 politiques nationales élaborées dans 20 pays

Les cadres mondiaux de justice pénale s'imposent

En 2025, nous avons aidé les États Membres à franchir de nouvelles étapes décisives pour la justice pénale mondiale. La première Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité a été ouverte à la signature à Hanoï ; en décembre 2025, 73 États ainsi que l'Union européenne l'avaient signée. En outre, l'Assemblée générale a adopté les Stratégies types des Nations Unies propres à réduire la récidive (les Stratégies types de Kyoto), confirmant ainsi l'engagement mondial en faveur de la réadaptation et de la réinsertion.

Nos activités
de lutte antiterroriste

78 millions

de passagers et 610 000 vols
ont été contrôlés dans le cadre
du Programme des Nations
Unies de lutte contre les
déplacements des terroristes

150

États Membres ont bénéficié
d'une formation et d'une
assistance technique en
matière de lutte antiterroriste



Des experts participent à un atelier des Nations Unies sur la sûreté des frontières maritimes à Lagos (Nigéria), destiné à renforcer la coopération régionale et l'action antiterroriste en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.
(Lagos ; mai 2025) © Bureau de lutte contre le terrorisme/Rhodora Legaspi

Un accompagnement renforcé pour les victimes du terrorisme

Nous avons lancé le Réseau des associations de victimes du terrorisme, le premier du genre conduit par des personnes survivantes, réunissant grâce à une plateforme en ligne plus de 120 personnes victimes ou survivantes et associations de plus d'une cinquantaine de pays. Les membres du réseau ont contribué à l'élaboration de nouveaux cadres d'assistance permettant de renforcer les mesures de lutte contre le terrorisme axées sur les victimes. Nous avons également contribué à développer les systèmes d'assistance fondés sur les droits, notamment en mettant en place des cadres nationaux au Nigéria et aux Philippines et en améliorant les plateformes numériques de suivi des dossiers au Pakistan.

Prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent
et lutte contre ces phénomènes

Nous avons aidé 33 États Membres à améliorer leur législation antiterroriste conformément aux instruments juridiques internationaux. Nous avons renforcé les systèmes de justice pénale en formant plus de 4 000 professionnels de plus de 90 pays dans les domaines des enquêtes, des poursuites, de la réadaptation et de la réintégration. Nos programmes ont permis d'assurer une meilleure protection des cibles vulnérables dans 70 États Membres et de renforcer les capacités de lutte contre l'utilisation d'armes à des fins terroristes dans plus d'une centaine de pays. Nous avons organisé un exercice mondial de simulation de cyberattaque auquel ont participé 133 pays, nous avons formé plus de 1 200 professionnels à la lutte contre les cyberattaques et nous avons renforcé notre soutien face au recours croissant aux systèmes autonomes. En Côte d'Ivoire, notre formation spécialisée a permis de rendre justice dans huit affaires de financement du terrorisme.



La Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed (à droite), s'entretient avec la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo.
(New York ; janvier 2026)
© Photo ONU/Loey Felipe

Nos programmes

- Affaires de l'Assemblée générale et gestion des conférences
- Communication globale
- Contrôle
- Stratégies et politiques de gestion et de la conformité
- Bureaux hors Siège
- Appui opérationnel
- Sûreté et sécurité

Notre équipe

- Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences
- Département de la communication globale
- Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité
- Département de l'appui opérationnel
- Département de la sûreté et de la sécurité
- Bureau des services de contrôle interne
- Offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne
- Bureau de la déontologie
- Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles
- Bureau de la Défenseuse des droits des victimes

Chapitre 9

Bon fonctionnement de l'Organisation

L'Organisation a dû composer avec une crise de liquidités persistante alors même que les besoins mondiaux gagnaient en ampleur et en complexité, aussi lui a-t-il fallu moduler les dépenses en fonction de flux de trésorerie bien inférieurs aux ressources inscrites au budget. Plus que jamais, néanmoins, on a attendu d'elle qu'elle s'acquitte de ses mandats rapidement, efficacement et de façon cohérente.

Dans le cadre de l'Initiative ONU80 du Secrétaire général, nous nous sommes employés à accroître notre efficacité, notamment en regroupant les unités administratives, en modernisant les systèmes et en améliorant la gestion des mandats. Notre objectif est que l'ONU reste en mesure de travailler au service des États Membres, et ce, malgré les contraintes budgétaires et l'évolution de l'effort demandé par la communauté internationale.

Gains d'efficience dans le domaine administratif

Nous avons concentré nos services d'administration en mettant en place des plateformes administratives communes à New York et à Bangkok, en créant un service unique de gestion des états de paie au niveau mondial et en délocalisant certaines fonctions vers des lieux où les coûts sont moins élevés. La modernisation du progiciel de gestion intégré (Umoja) et des tableaux de bord ont permis de développer les capacités d'automatisation et d'analyse des données.

Appui à l'exécution des mandats

Les opérations sur le terrain ont bénéficié de diverses solutions d'aviation et de chaîne d'approvisionnement, ainsi que d'améliorations de la gestion prévisionnelle des besoins en personnel. Nous avons amélioré les systèmes de prise en charge des blessés et d'intervention médicale, la transparence dans le traitement des demandes de remboursement des États Membres et la gestion des risques environnementaux. Nous avons également renforcé les dispositifs de sécurité en améliorant les protocoles de préparation et d'intervention et la collaboration interorganisations, notamment pour l'aide vitale dans les situations de crise.



Initiative ONU80

Découvrez ce que fait le système des Nations Unies pour mettre en commun ses services et gagner en efficience



Vue de la régie lors d'un point presse de la Présidente de la quatre-vingtième session de l'Assemblée générale, Annalena Baerbock, tenu à Genève.
(Genève ; février 2026)
© Photo ONU/Elma Okic

Un appui opérationnel pour Haïti

Après l'adoption de la résolution 2793 (2025) du Conseil de sécurité, l'Organisation a rapidement créé le Bureau d'appui des Nations Unies en Haïti afin d'apporter un soutien opérationnel principalement à la Force multinationale de répression des gangs, au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et à la Police nationale d'Haïti dans le cadre d'opérations conjointes menées avec la Force de répression des gangs. Nous avons rapidement mis en œuvre les systèmes d'approvisionnement essentiel et mis en place de nouvelles capacités pour le déploiement du personnel, les évacuations médicales et les moyens aériens ad hoc, afin de permettre la conduite des activités indispensables à la mission.

Inclusion du personnel et intégrité

Nous avons œuvré en faveur de l'équité de la représentation géographique en mettant en place des actions de sensibilisation et des filières de recrutement, sans renoncer à l'objectif de la parité femmes-hommes absolue. L'instauration de pratiques inclusives et respectueuses sur le lieu de travail a été favorisée par de nouveaux programmes de formation sur l'inclusion du handicap et l'éradication du racisme et de la discrimination raciale ainsi que des ressources sur l'accessibilité numérique. La santé mentale et le bien-être du personnel sont restés des priorités. Nous avons ainsi travaillé à améliorer les connaissances en matière de santé mentale et aidé le personnel d'encadrement à favoriser des environnements de travail sains. Afin de protéger les populations au service desquelles nous œuvrons et de promouvoir les droits des victimes et des enfants nés des suites d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, nous avons encouragé un leadership fondé sur des valeurs, institutionnalisé notre action en la matière dans toutes les entités des Nations Unies, élaboré des normes d'assistance et des mécanismes de retour d'information et amélioré les modalités de financement.

Initiative ONU80 : unis pour de meilleurs résultats

Lancée en 2025, l'Initiative ONU80 se veut la réponse à une combinaison inédite de pressions sur le système des Nations Unies : multiplication des conflits, reculs du développement et graves difficultés de financement. Elle consiste à prendre les devants en engageant une réforme pour éviter des changements imposés par la crise : il s'agit de mieux coordonner les mandats, les structures, les ressources et les prestations afin que les décisions des États Membres se traduisent en résultats prévisibles et tangibles pour celles et ceux que nous servons. Plus d'une soixantaine d'organismes des Nations Unies sont unis derrière un même objectif : améliorer leurs prestations.

Une logique de réforme cohérente

L'Initiative ONU80 s'articule autour de trois axes de travail. Les gains d'efficience réalisés au Secrétariat montrent que la discipline commence au cœur même du système. Une résolution historique de l'Assemblée générale visant à améliorer la création, l'exécution et l'examen des mandats renforce la responsabilité des États Membres. Par ailleurs, les changements apportés aux structures et aux programmes des entités du système permettent de mieux adapter les prestations aux besoins.

Un changement qui commence au centre

Le Secrétariat fait déjà évoluer son fonctionnement en prenant d'importantes mesures d'efficience. Les plateformes administratives communes, les regroupements de services, les relocalisations de personnel et l'amélioration des outils numériques permettent de réduire les doubles emplois et d'accroître la productivité. Ces changements se traduisent pour les États Membres par de meilleurs services, notamment une communication de l'information, un accompagnement des délégués et des plateformes de transparence de meilleure qualité.

Initiatives à l'échelle du système : de l'élaboration aux résultats

L'Initiative ONU80 met également en avant des changements substantiels dans l'ensemble du système des Nations Unies : un nouveau pacte humanitaire visant à simplifier la planification, à intégrer les chaînes d'approvisionnement et à relier les données relatives aux bénéficiaires ; une réorganisation de l'appui national et régional, grâce à un mécanisme d'expertise à la demande et à des pôles de connaissances communs ; la feuille de route relative aux services unifiés, destinée à développer les services partagés dans les domaines des achats et de la chaîne d'approvisionnement, des finances, de l'informatique et des communications, de la logistique, des ressources humaines et de l'administration ; des plateformes technologiques et plateformes de données communes, notamment une plateforme d'accélération technologique et une initiative relative au patrimoine de données du système des Nations Unies.

Le Secrétaire général a adressé aux États Membres plusieurs demandes visant à donner corps à l'Initiative ONU80 :

1. Utiliser la résolution 80/251 de l'Assemblée générale comme outil de gouvernance de manière à améliorer la création, l'exécution et l'examen des mandats.
2. Donner des orientations sur les configurations aux niveaux national et régional afin d'assurer une présence sur le terrain mieux adaptée, plus cohérente et plus efficace.
3. Soutenir le partage des services, des technologies et des données pour améliorer la qualité, l'efficience, la transparence et les prestations.
4. Examiner au fond les propositions de changement structurel.
5. Aligner les pratiques de financement sur les objectifs de l'Initiative ONU80, notamment en veillant à ce que le financement soit plus cohérent, mutualisé et prévisible.
6. Assurer une gouvernance cohérente de l'ensemble du système des Nations Unies.

Quelques résultats de l'Initiative

- L'adoption de la **résolution historique 80/251 de l'Assemblée générale** a permis de parvenir à un consensus intergouvernemental sur la **gestion rigoureuse des mandats**.
- **Plus de 40 000 résolutions** et décisions peuvent désormais être **consultées sur le site mandates.un.org**.
- Une **feuille de route relative aux services unifiés vise à développer les services de soutien communs à l'échelle mondiale** pour les chaînes d'approvisionnement, les finances, l'informatique et la communication, l'administration et les ressources humaines dans l'ensemble du système des Nations Unies.
- Environ **2 300 postes seront transférés depuis des lieux d'affectation coûteux vers d'autres moins coûteux** dans le système des Nations Unies en 2026–2027.
- Les entités du système des Nations Unies pour le développement ont fait état de **gains d'efficience s'élevant à 981 millions de dollars en 2025, soit une hausse de 65 %**.
- **Des chaînes d'approvisionnement humanitaires représentant 18 milliards de dollars sont en cours d'intégration**, et des liens sont en train d'être établis entre systèmes de données.
- L'**examen des opérations de paix** permet d'adapter les outils de paix et de sécurité de l'ONU.
- **Les équipes de pays des Nations Unies sont configurées** en fonction des priorités nationales, et non en fonction des configurations institutionnelles passées.
- Un **mécanisme d'expertise à la demande est en train d'être mis en place dans 25 entités** afin que les équipes de pays aient accès plus facilement aux compétences.
- **26 entités des Nations Unies** ont déclaré soutenir l'**initiative relative au patrimoine de données du système des Nations Unies**.
- **Rendez-vous** sur un.org/un80-initiative.



Un agent de sécurité des Nations Unies et son partenaire canin Ched en service dans la salle du Conseil de sécurité avant une séance.
(New York ; juin 2025)
© Photo ONU/Loey Felipe

Communications

Grâce à des mesures coordonnées de communication et de sensibilisation, nous avons informé le public mondial des activités menées par l'ONU dans les domaines du développement durable, de la paix et de la sécurité et des droits humains. Nous avons agi en faveur de l'intégrité de l'information. Nous avons donné accès aux mécanismes intergouvernementaux. Ainsi, 4 600 séances et réunions ont été diffusées en direct ou sont disponibles à la demande sur la télévision en ligne des Nations Unies, et 34 millions de téléchargements uniques de documents officiels et de publications ont été comptabilisés. Nous avons accru l'intérêt qu'accorde le public à nos contenus au moyen d'articles d'information, de campagnes et d'actions de sensibilisation en plusieurs langues.

Services de conférence

Nous avons facilité les travaux des organes intergouvernementaux en fournissant des services de conférence multilingues reposant sur le savoir-faire de notre personnel et des technologies de conférence spécialisées. À New York, Genève, Vienne et Nairobi, nous avons assuré l'interprétation de plus de 5 800 réunions dans les six langues officielles ainsi que la traduction de plus de 205 millions de mots. Des activités de formation ciblées et la flexibilité des effectifs ont permis d'optimiser les capacités internes, tandis que les initiatives en faveur du multilinguisme et de l'accessibilité ont favorisé une participation inclusive à la diplomatie multilatérale.

Notre public mondial

70 millions

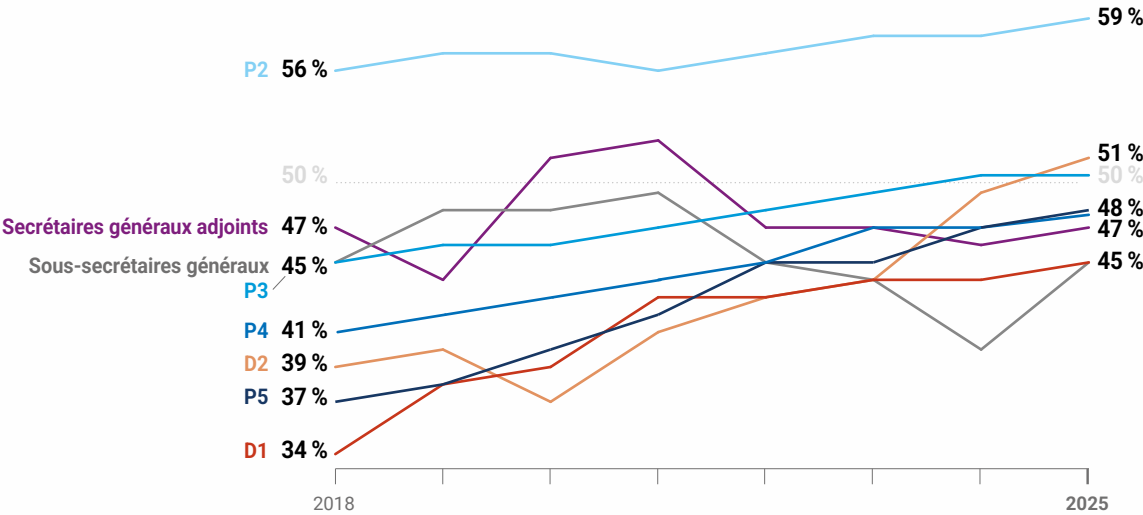
d'abonnés aux différents comptes de médias sociaux @nationsunies, dans neuf langues

295 000

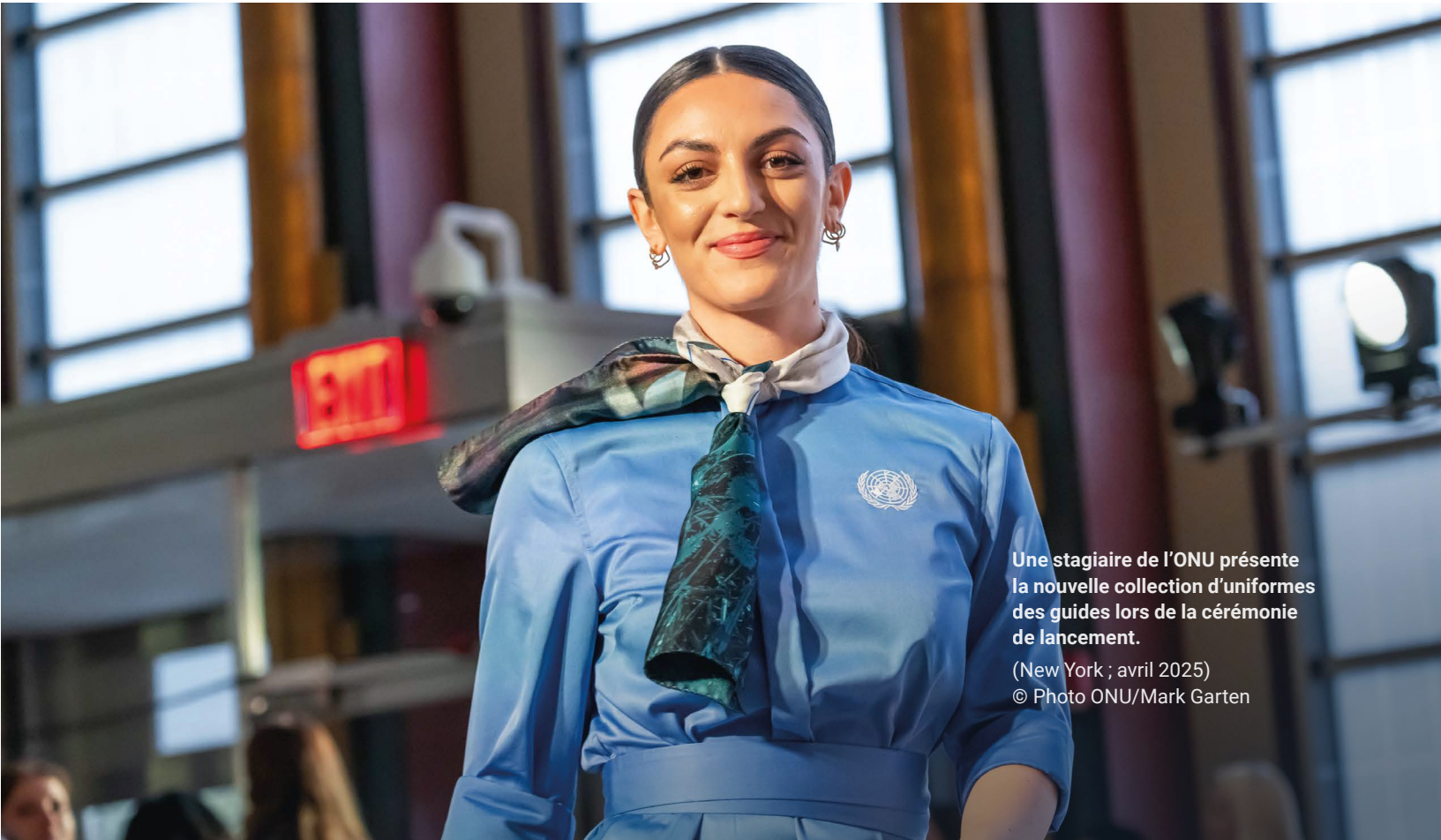
visiteurs ayant suivi des visites guidées de l'ONU à New York, Genève, Vienne et Nairobi

Une action déterminée en faveur de la parité des genres qui porte ses fruits

Pourcentage de femmes parmi les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (P-2 à Secrétaire général adjoint) titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement continu ou d'un engagement à titre permanent au Secrétariat (2018–2025)



En lançant la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies, le Secrétaire général s'est engagé à faire progresser la parité au sein du Secrétariat à tous les niveaux, en commençant par les membres du personnel recrutés sur le plan international titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement continu ou d'un engagement à titre permanent et relevant de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur.

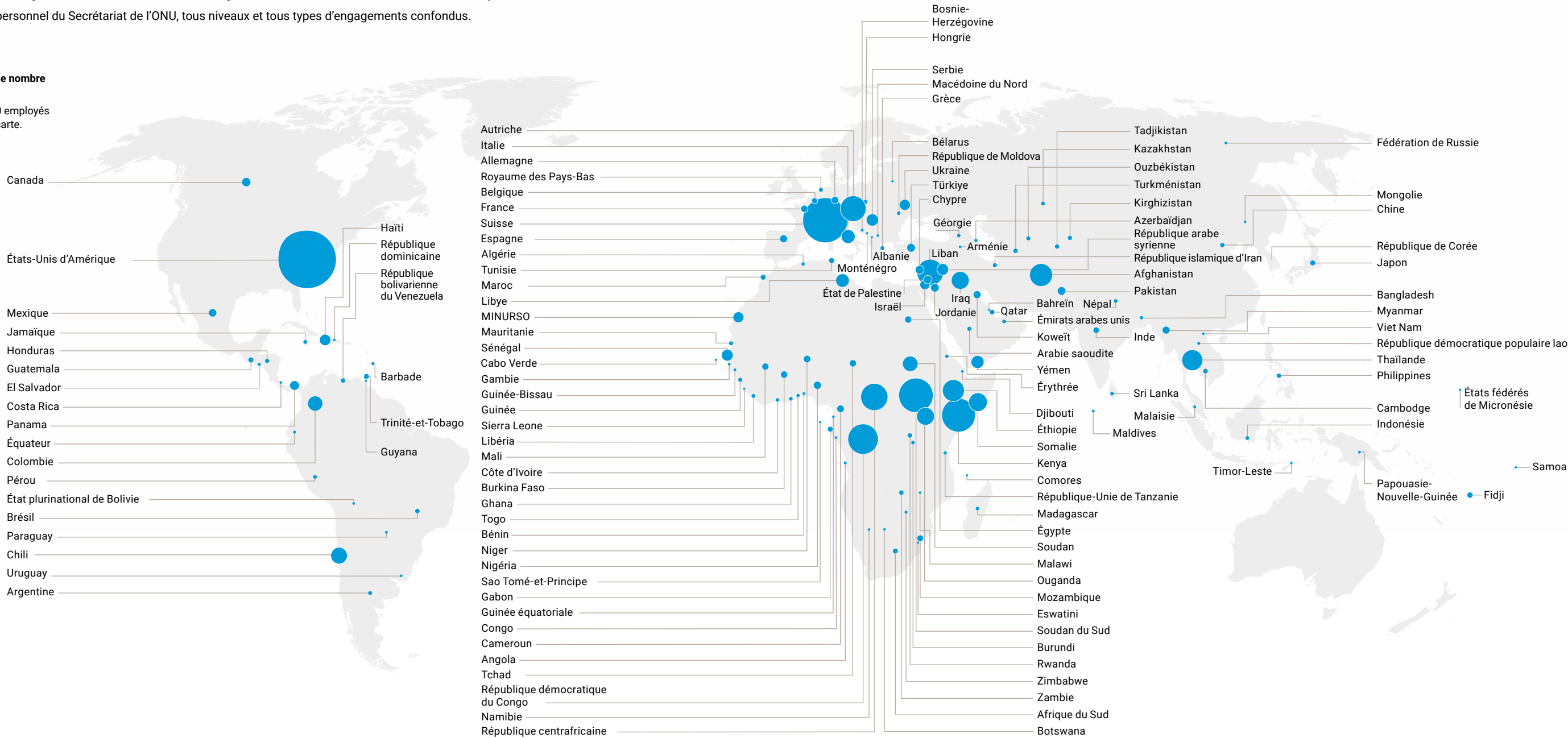


Une stagiaire de l'ONU présente la nouvelle collection d'uniformes des guides lors de la cérémonie de lancement.
(New York ; avril 2025)
© Photo ONU/Mark Garten

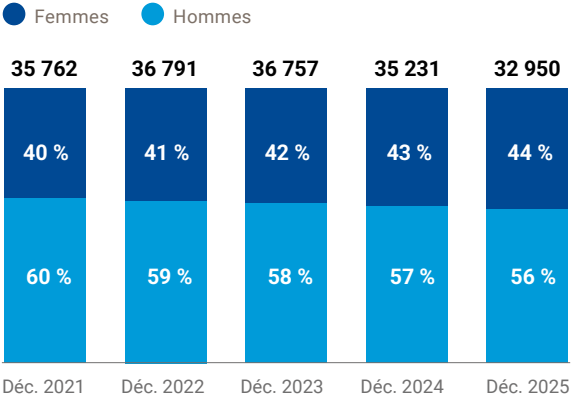
En 2025, plus de **32 000 personnes** travaillaient pour le **Secrétariat de l'ONU** de par le monde

Ce chiffre inclut l'ensemble du personnel du Secrétariat de l'ONU, tous niveaux et tous types d'engagements confondus.

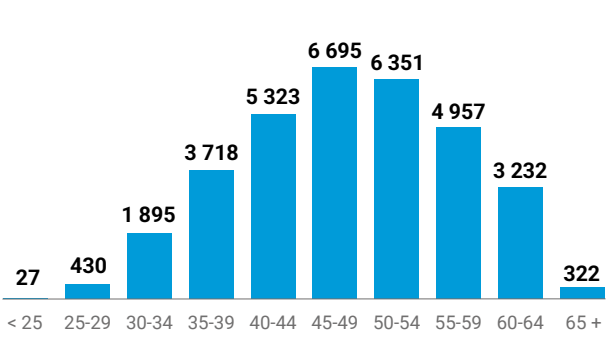
● La taille des points représente le nombre de membres du personnel
Les pays comptant moins de 10 employés ne sont pas mentionnés sur la carte.



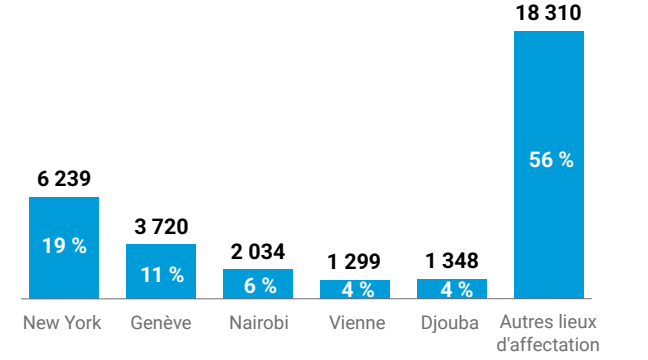
Répartition du personnel par genre (2021-2025)



Répartition du personnel par tranche d'âge (2025)



Répartition du personnel par lieu d'affectation (2025)

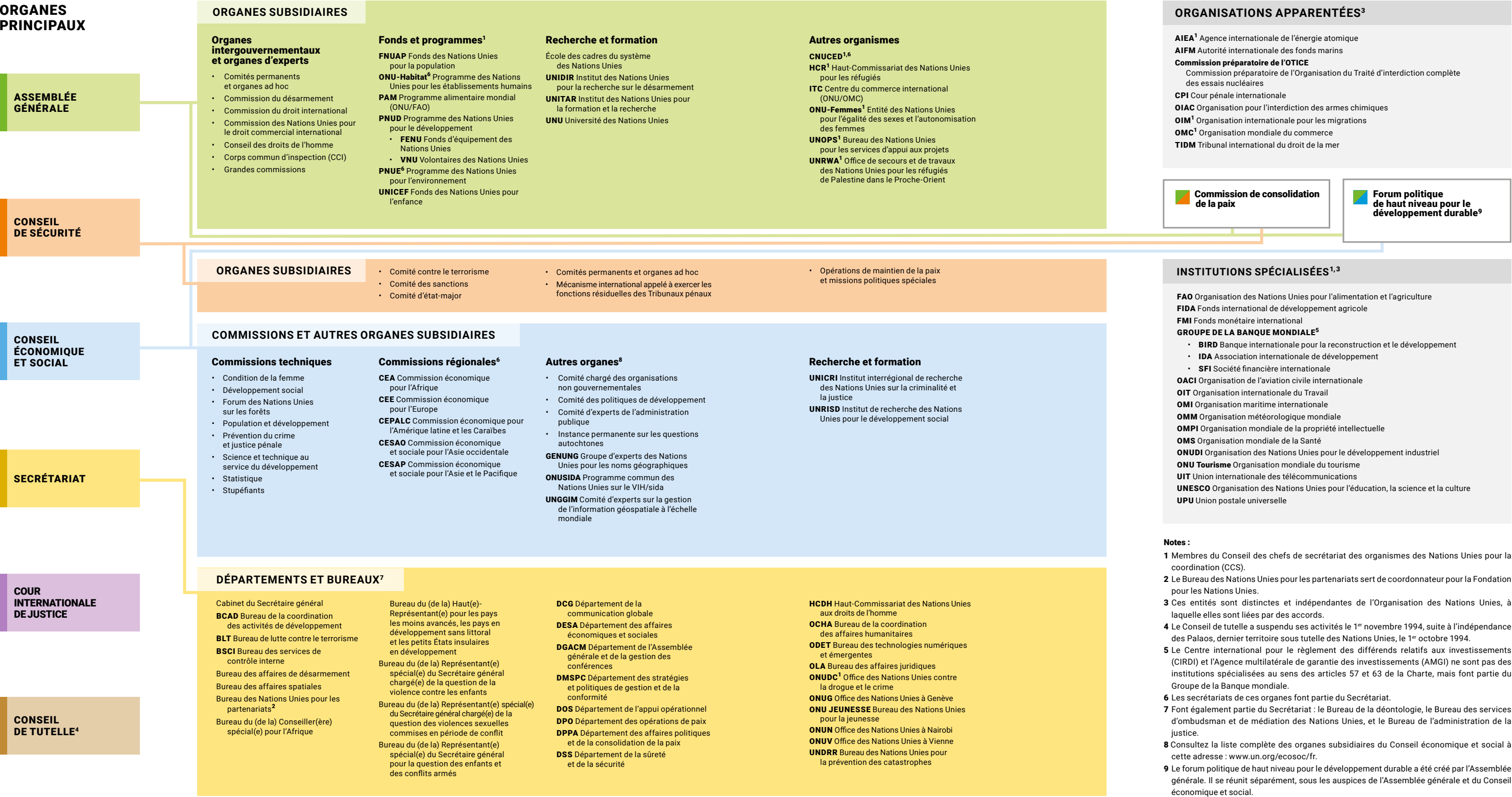


La représentation et l'utilisation des frontières, des noms géographiques et des données connexes figurant sur les cartes n'offrent aucune garantie d'exactitude et ne valent pas nécessairement approbation ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.



Le système des Nations Unies

ORGANES PRINCIPAUX



Notes :

- Membres du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS).
- Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats sert de coordonnateur pour la Fondation pour les Nations Unies.
- Ces entités sont distinctes et indépendantes de l'Organisation des Nations Unies, à laquelle elles sont liées par des accords.
- Le Conseil de tutelle a suspendu ses activités le 1^{er} novembre 1994, suite à l'indépendance des Palaos, dernier territoire sous tutelle des Nations Unies, le 1^{er} octobre 1994.
- Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) ne sont pas des institutions spécialisées au sens des articles 57 et 63 de la Charte, mais font partie du Groupe de la Banque mondiale.
- Les secrétariats de ces organes font partie du Secrétariat.
- Font également partie du Secrétariat : le Bureau de la déontologie, le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies, et le Bureau de l'administration de la justice.
- Consultez la liste complète des organes subsidiaires du Conseil économique et social à cette adresse : www.un.org/ecosoc/fr.
- Le forum politique de haut niveau pour le développement durable a été créé par l'Assemblée générale. Il se réunit séparément, sous les auspices de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

Le présent tableau reflète l'organisation fonctionnelle du système des Nations Unies, à seule fin d'information. Il convient de consulter le règlement de chaque entité figurant dans ce tableau pour en connaître le statut juridique, les fonctions et la structure hiérarchique. Le tableau n'inclut pas tous les bureaux et organismes des Nations Unies. Publié par le Département de la communication globale de l'Organisation des Nations Unies. 25-05365 – mars 2025 © 2025 Nations Unies. Tous droits réservés pour tous pays.

